Neuchâtel — No 142 (10 pages) Un numéro 15 centimes Jeudi 21 juin 1951

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	28.—	14.20	7.20	2.50
ÉTRANGER:	47.—	24.—	13.50	4.75

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

213me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 c. *le millimètre*, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 c., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 46 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 46 c. (de nuit 57 c.), Mortuaires 28 c.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

APRÈS LA RUPTURE DES POURPARLERS ANGLO-IRANIENS

La « Royal Air Force » en état d'alerte dans le Moyen-Orient

Toutes les mesures ont été prises pour protéger les biens et les ressortissants britanniques en Perse

Les négociateurs de l'Anglo-Iranian sont rappelés à Londres

FAYID, 20 (Reuter). — Toutes les bases de la R.A.F. au Moyen-Orient ont été mises sur pied d'alarme à la suite de la rupture des pourparlers anglo-persans.

On indique que des escadrilles de chasse et de bombardement formées d'avions à réaction et des groupes d'avions de transports de la R.A.F. se trouvent à Habbaniya (Irak), Mafraq, Nicosie, Chypre, Malte, Aden et à Fayid même, et sont prêts à entrer en action.

Un porte-parole du commandement des troupes de terre britanniques au Moyen-Orient, dont le quartier général se trouve à Fayid, a annoncé que toutes les mesures avaient été prises pour protéger les biens et les ressortissants britanniques en Perse.

RUPTURE À TÉHÉRAN ?

Le conflit anglo-iranien au sujet des pétroles s'aggrave de nouveau. On avait pensé, ces derniers jours, qu'il était au contraire en voie d'apaisement. Téhéran était resté intransigeant sur deux points, le principe de la nationalisation, le refus de discuter directement avec le gouvernement de Londres. L'Angleterre ne pouvait s'opposer au premier. Ayant nationalisé chez elle « à tour de bras », sous l'influence de l'équipe travailliste, il lui était difficile de rejeter chez autrui ce qu'elle se plaît à célébrer comme un progrès sur le plan intérieur. Sur le second point, on trouva un compromis. Ce sont des délégués de l'« Anglo-Iranian Oil Company » qui se sont rendus à Téhéran. Avec celle-ci le gouvernement persan a toujours accepté de discuter. Mais ces délégués sont restés en étroite relation avec le cabinet londonien.

Tout paraissait donc en bonne voie, quand subitement avant-hier les dirigeants iraniens — que M. Grady, ambassadeur des Etats-Unis avait, semble-t-il, réussi à incliner à la modération — raidissaient leur attitude. Ils exigeaient d'emblée que l'A.I.O.C. ristournât au trésor persan le 75 % des bénéfices réalisés depuis le 20 mars dernier, date du décret de nationalisation. A défaut de quoi la force iranienne prendrait possession sans retard des installations et des puits de pétrole. Et advienne que pourra en ce qui concerne le sort du personnel et des cadres britanniques — très nombreux — affectés à l'exploitation des vastes champs pétrolifères du sud du pays ! Advienne que pourra aussi quant à cette exploitation elle-même : l'Iran ne disposant pas de la main-d'œuvre et de la « technique » nécessaires ne pourrait plus pour l'instant assurer ses livraisons en « or noir ».

Les représentants de la Compagnie essayèrent bien de marchander, de telles conditions leur paraissant draconiennes. Ils proposèrent de verser immédiatement certaines sommes à la vérité assez coquettes au trésor iranien. Mais, jusqu'à présent, du côté persan, on n'a voulu entendre parler d'aucune concession. Les conditions énoncées sont à prendre ou à laisser.

~~~

Sous quelles influences, M. Mossadecq, président du conseil, s'est-il montré soudain si intransigeant ? Il n'est pas difficile de le deviner. Toute une campagne de presse alimentée à la fois par les éléments nationalistes et communisants s'est déclenchée — avec une rare violence, dit-on — contre le gouvernement accusé de mollesse et de tiédeur dans l'application du décret de nationalisation. Les mêmes reproches, avec la même vigueur, ont été formulés au Parlement de Téhéran. M. Mossadecq est pourtant le leader du mouvement nationaliste. Mais il lui arrive ce qui est arrivé à bien d'autres meneurs ; il est débordé par ses troupes.

Le pouvoir central a toujours été faible en Iran, l'administration aussi bureaucratique qu'inexistante. Elle ne parvient pas à s'imposer. M. Mossadecq, dans l'application du décret, aurait voulu faire montre d'un certain réalisme. Sans sacrifier le principe de la nationalisation, il aurait désiré aboutir à une entente sur des bases modérées avec les Anglais, suivant en cela les bons conseils américains. Car il sent bien que c'est de ce côté-là — et nullement du côté russe — qu'il y a encore une chance d'existence indépendante pour l'Iran. Mais il est submergé par la vague de passions que son parti a déchaînée et l'on n'arrête pas facilement le fanatisme, surtout dans un pays où une partie de la population est musulmane.

~~~

Pratiquement, que va-t-il arriver si aucun compromis n'est trouvé ? Notez qu'un tel compromis est encore fort possible, en dépit des grands mots « définitifs » que l'on a prononcés à Téhéran, car la subtilité orientale dispose de toute une gamme de ressources. Mais si tel ne devait pas être le cas, alors on pourrait redouter le pire. Arrêt de l'exploitation et des livraisons, comme nous l'avons dit, suivi d'une réaction éventuelle de la Grande-Bretagne — ne tient-elle pas prêts ses parachutistes à Chypre ? — et enfin, ce qui serait le plus grave, intervention soviétique dans le nord du pays. Car la Russie peut toujours arguer de l'accord de 1921 aux termes duquel elle est en droit d'intervenir dans cette région si une menace étrangère pèse sur la Perse.

C'est cela essentiellement qu'il s'agit d'éviter, car on devine les conséquences qui en résulteraient pour la paix.

René BRAICHET.

Téhéran annule toutes les directives de la société pétrolière anglo-iranienne

TÉHÉRAN, 20 (Reuter). — Mercredi, le gouvernement persan a annulé avec effet immédiat toutes les directives données par la direction de l'Anglo-Iranian Oil Company.

Il a en outre nommé des délégués pour prendre possession de toutes les installations et services de ventes de la compagnie.

Il a pris cette décision au cours d'une séance extraordinaire convoquée d'urgence, qui l'a réuni environ six heures avec la commission nationale du pétrole au chevet du premier ministre.

Il a décidé en outre de remplacer le nom actuel de cette entreprise par « Compagnie nationale iranienne du pétrole » de faire porter ses revenus en compte bancaire sous ce nouveau nom, avec effet immédiat, et, enfin, d'ordonner à l'A.I.O.C. de fermer sans délai ses services d'information.

On croit savoir que d'autres mesures sont envisagées.

(Lire la suite en dernières dépêches.)

LIRE AUJOURD'HUI

EN SIXIEME PAGE :

Nos articles et nos documents d'actualité

LES ENSEIGNEMENTS DU SCRUTIN FRANÇAIS

La double opposition des partis gaulliste et communiste représente le 48,4 % des suffrages exprimés

Les observateurs s'interrogent déjà sur la composition de la prochaine majorité

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Les statistiques officielles publiées hier à l'issue du Conseil des ministres ne sont pas d'un médiocre intérêt. A en rapprocher les chiffres, on s'aperçoit que la double opposition communiste et gaulliste représente 48,4 % des suffrages exprimés, ce qui signifie qu'à très peu de chose près, un électeur sur deux n'est pas satisfait du régime cuisiné par les partis de la coalition 3me et 4me Forces.

Les pertes de l'extrême-gauche — 469.000 voix — sont également plus importantes qu'on ne s'y attendait généralement, et même dans les circonscriptions-clé, celles tenues par exemple par Maurice Thorez et Jacques Duclos, les effectifs de 1946 sont en diminution. Pour un parti qui s'affirmait en « progression certaine », le fait de demeurer en tête des suffrages ne compense pas, et de loin, l'échec de prestige consécutif au lâchage enregistré dans les élections-drapeau de la région parisienne.

Les bénéficiaires de l'apparentement

Le mécanisme des apparentements peut être maintenant facilement démontré. Il a joué à plein, et pour tout dire, a permis de sauver et la face et la situation des partis coalisés. Comme prévu, la S.F.I.O. a été la grande, pour ne pas dire l'exclusive bénéficiaire de cette combinaison qui lui a permis, tout en perdant 640.000 voix, de gagner 14 sièges par rapport à 1946. Des calculs intéressants ont été effectués. Ils montrent qu'un député communiste représente une moyenne de 50.000 voix, un R.P.F. 35.000, un M.R.P. 27.000, un socialiste 27.000, un indépendant 24.000 et un R.G.R. 23.000. Le barrage anticommuniste a de plus joué au plein de son efficacité, et pour tout dire, si les gaullistes ont été eux aussi victimes des apparentements, ils ont laissé dans la bagarre beaucoup moins de plumes que ne l'avaient espéré leurs concurrents du centre.

La répartition des sièges

La répartition des sièges donne, comme de bien entendu, matière à contestations sans fin. Cela tient au jeu de l'apparentement qui répète en quelque sorte celui de la double étiquette du temps des élections sénatoriales. L'effectif R.P.F. est, par exemple, l'objet de vives controverses entre l'état-major gaulliste qui réclame 125 élus et le ministère de l'intérieur qui en accorde 114. Cette différence provient des apparentements, encore eux, ratifiés par le R.P.F. En réalité, et après pointages minutieux, voici comment peut être récapitulée la statistique des élus gaullistes : R.P.F. orthodoxes 103, autres R.P.F. 6 ; indépendants apparentés R.P.F. 13 ; M.R.P. apparentés R.P.F. 3 ; radicaux apparentés R.P.F. 5, soit un total de 130, c'est-à-dire 5 de plus que n'en compte lui-même le R.P.F. Ce qui veut dire que chez les gaullistes eux-mêmes, on attend pour se prononcer d'être fixé sur la qualité de certains apparentés plus ou moins douteux.

Et demain ?

La constitution du futur gouvernement commence à faire bouillonner les cervelles et les observateurs s'interrogent déjà sur la composition de la prochaine majorité. Sans mésestimer l'importance de cette question, il sied de laisser s'opérer la décantation nécessaire des esprits. Ce sera l'affaire de huit jours, et il appartient maintenant aux partis de faire connaître leur point de vue.

Dès le début de la semaine prochaine, la vie politique va reprendre. Deux questions sont d'ores et déjà posées : avec qui gouverner et sur quoi gouverner ? En d'autres termes, quel peut être le chef de la majorité de demain, et sur quel programme celle-ci peut-elle s'entendre ?

MM. Pleven et Petsche, voilà pour les présidents du conseil... possibles. Quant à la majorité, elle dépendra des exigences réciproques des alliés de la veille.

M.-G. G.

(Lire la suite en dernières dépêches)

La répartition officielle des sièges à l'Assemblée nationale française

PARIS, 21 (A.F.P.). — Voici la répartition officielle des sièges à la nouvelle Assemblée nationale :

	Métropole	Algérie	Outre-mer	Total
Communistes	95	2	4	101
Socialistes	94	1	9	104
Rassemblement des gauches républicaines	84	6	5	95
M.R.P.	83	1	2	86
Modérés	82	16	1	99
R.P.F.	106	4	7	117
			TOTAL	602

En ce qui concerne le Rassemblement des gauches, il faut préciser que sur le chiffre de 95 on compte 70 radicaux-socialistes, le reste des élus appartenant soit à l'Union démocratique socialiste de la Résistance, soit à des radicaux indépendants.

Au chiffre de 602, il convient d'ajouter encore 3 élus du Rassemblement démocratique africain, 9 élus indépendants d'outre-mer et 11 députés qualifiés « divers », qui représentent également des circonscriptions d'outre-mer. Au total, on obtient donc le chiffre de 625 sièges. Il reste encore 2 sièges à pourvoir, ceux de la Nouvelle-Calédonie et de l'Océanie, où les élections auront lieu seulement en juillet.

Le général Kœnig est élu

La répartition ci-haut est donc définitive, car les résultats des élections dans le Bas-Rhin, qui avaient fait l'objet de vérifications, y sont inclus. La commission de recensement a en effet proclamé élus 5 candidats du M.R.P., dont M. Pierre Pfimlin, ancien ministre de l'agriculture, 3 candidats du R.P.F., dont le général Pierre Kœnig, et 1 communiste.

L'INGÉNU VOUS PARLE...

TOURS

Si mars est le mois des bourrasques, avril celui des giboulées et mai, le perfide, celui des saints de glace, comment désignerons-nous le mois de juin ? Celui des cerises ? Cela était bon pour nos pères, qui étaient plus sages que nous, ne possédaient pas de radio et savaient cultiver leur jardin. En notre siècle de bougeotte chronique, juin est devenu le mois des tours. Tour d'Italie, Tour de Suisse, Tour de France, les grands tours cyclistes absorbent tour à tour l'activité de centaines de faiseurs de nouvelles et l'intérêt de millions d'auditeurs.

Mais il y a tour et tour ; il y a les bons tours et les mauvais tours. Juin étant également, un peu partout, le mois des examens, il est devenu par là l'occasion de faire le tour des connaissances humaines. Chaque candidat attend son tour d'être interrogé sur l'âge de la Tour Eiffel ou l'inclinaison de la Tour de Pise. Et ils peuvent bien pester, les malheureux, sur les tours que leur joue leur mémoire et la malice de certains examinateurs mal tournés, qu'on pourrait prendre, tant éclate leur fourberie, pour de vieux chevaux de retour.

Au mois de juin, si vous faites le tour des plages, vous vous rendrez compte que les atours des dames sont réduits à peu de chose, à bien moins, en tout cas, que « le simple appareil d'une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil ». A l'œil nu, vous pourrez facilement estimer leur tour de taille, leur tour de poitrine, voire d'autres tours encore. Vous me direz que les messieurs révèlent également, sans le voile plus ou moins rigide d'un faux col, leur tour de cou. Hélas ! c'est la vérité même, et le tour de cou de ces messieurs n'a pas même l'avantage d'offrir la même séduction que le tour de taille ou de poitrine de ces dames, puisqu'il porte la marque indélébile, le souvenir éternel du sale tour qu'un serpent du nom de Satanas joua à nos premiers parents.

En ai-je fini avec mon tour d'horizon ? Je pourrais tirer de mon sac bien d'autres tours encore, mais je pense que vous avez hâte de me voir imiter à mon tour la discrétion des marionnettes, qui s'en vont après leurs trois petits tours. Il ne me reste donc plus qu'à aller inspecter les bistrots d'alentour pour tâcher, en faisant des tours de cartes ou des tours de passe-passe, de me faire payer une tournée ma foi assez bien méritée.

L'INGÉNU.

L'esprit d'invention des contrebandiers

Ils avaient caché des cigarettes dans des ruches d'abeilles

COME, 20. — Des contrebandiers ont caché 100 kilos de cigarettes dans des ruches d'abeilles, transportées par autocar.

Les douaniers soupçonnèrent quelque chose et découvrirent la supercherie. Il a fallu faire appel à des spécialistes pour déloger les abeilles ; de nombreux douaniers ont été piqués.

L'ORAGE CATASTROPHIQUE DU VALAIS

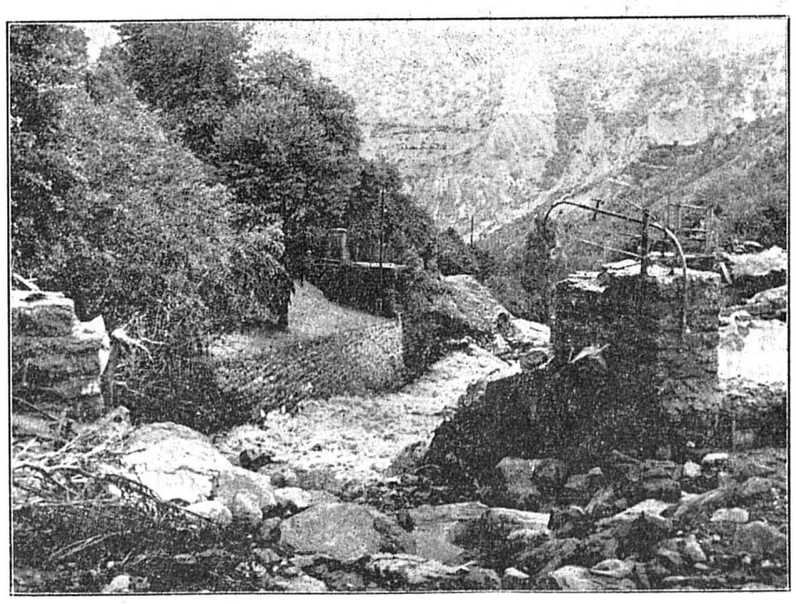

Sous l'effet d'un orage dévastateur, une poche d'eau a crevé non loin de Prolin, et s'est déversée dans le cours d'eau de la Dixence, entraînant tout sur son passage : arbres, pylônes, pierres et blocs de rochers, emportant un aqueduc, un pont et un barrage, anéantissant un immeuble en construction et trois granges, et mettant à mal l'usine électrique de Sauterot. Voici une vue très partielle des dégâts.

Avant l'abdication du roi Léopold III

Le dernier acte de la question royale belge va se jouer prochainement

Notre correspondant de Bruxelles nous écrit :

Une allocution du premier ministre Pholien à la radio et un communiqué à la presse ont appris aux Belges que le roi Léopold avait exprimé, dans une lettre, le désir d'abdiquer en juillet prochain.

Dans ce message, le chef du gouvernement a mentionné ses différentes entrevues avec l'ancien souverain et ses démarches auprès des partis politiques à cette occasion. Le roi a formé le vœu de renoncer définitivement à la couronne et de laisser la succession à son fils.

Le 17 juillet, le nouveau roi Baudouin prêtera le serment constitutionnel devant les Chambres réunies à cet effet.

Le geste noble de Léopold

Il faudrait pouvoir reproduire, dans le cadre de cet article, la teneur de la lettre royale, mais la place nous manque. On apprécie tout à la fois la noblesse et la grandeur de ce document. Des pourparlers officieux avaient eu lieu tout dernièrement au sujet de cette succession. La loi du 10 août 1950 prévoyait l'avènement du prince royal dès sa majorité. Des dates pour son élévation au trône avaient déjà été avancées. On sait que le prince héritier belge est majeur à 18 ans. Rien, sous ce rapport, ne s'oppose à ce que Baudouin prenne le pouvoir. Restaient quelques questions de détail à résoudre, ce qui est fait maintenant de par le désir même du roi.

Les dates choisies par le souverain pour l'abdication et la prestation de serment du nouveau roi coïncident à peu près à celles de la fête nationale belge. Ce fait permettra à la population toute entière de participer à ces manifestations nationales qui revêtiront, des circonstances mêmes, un éclat particulier. Les Belges pourront acclamer, dans un même élan, l'ancien et le nouveau chef de l'Etat.

Charles-A. PORRET.

(Lire la suite en 6me page)

SUR TERRE ET DANS LES AIRS

Violents combats en Corée

(Lire nos informations en neuvième page)

Fatigué, malade, démoralisé et à demi mort de faim, ce soldat chinois a été fait prisonnier par les troupes des Nations Unies.

IMMEUBLES

À VENDRE

Aux Prés-Devant sur Montmollin

CHALET

avec terrain de 6000 m² environ comprenant six chambres, cuisine et dépendances. Pas d'électricité, eau à proximité. Vue magnifique.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'étude Wavre, notaire, Neuchâtel.

Enchères d'immeubles à Corcelles

Samedi 30 juin 1951, à 14 h. 30, au café Bornelet, à Corcelles, Mme Adrienne Bourgeois-Delachaux fera vendre par voie d'enchères publiques, par le ministère du notaire Charles Bonhôte, la maison de cinq pièces, sise à Corcelles, rue à Jean (immeuble de feu le peintre Théodore Delachaux).

Vue magnifique, situation tranquille.

L'immeuble forme l'article 2670, rue à Jean, bâtiment et jardin de 722 m².

Le bâtiment est assuré pour 25,500 fr. plus 50 % = 38,250 fr.

Pour tous renseignements et pour visiter, s'adresser au notaire préposé aux enchères, M. Charles Bonhôte, à Peseux, tél. 8 13 32, ou à l'étude de M. André Barrelet, à Neuchâtel, tél. 5 16 59.

Etude de Me Victor Tripet, avocat

Faubourg de l'Hôpital 19 - Neuchâtel

Téléphone 5 20 39

ON CHERCHE A ACHETER

maison familiale

de six à huit pièces, avec ou sans confort, d'accès facile, en ville, ou abords immédiats.

Adresser offres à Me Victor Tripet, avocat, faubourg de l'Hôpital 19, Neuchâtel.

Immeubles et commerces

en tous genres sont demandés.

Agence DESPONT, Ruchonnet 41, Lausanne.

A VENDRE

à Travers

un bâtiment ayant magasin et plusieurs logements. — Ecrire au notaire André Michaud, à Yverdon.

Occasion avantageuse d'acquérir aux environs de LAUSANNE, une

propriété au bord du lac

villa de vingt pièces, avec tout confort, eau courante dans les chambres. Grand jardin. Accès au lac. Convient pour pension. Nécessaire : 30.000 francs après première hypothèque.

Agence romande immobilière, place Purry 1, Neuchâtel.

A VENDRE

Colombier

Une villa de quatre pièces, bains, chauffage central, verger, dépendances

Hauterive

Superbe terrain à bâtir, vue sur le lac, surface environ 800 m²

Auvernier

Plusieurs parcelles à bâtir, surface à convenir, vue sur le lac

Adressez-vous à

ACTIVIA

J.-L. BOTTINI
Architecte
Clos-Brochet 2
NEUCHATEL
Tél. 5 51 68

A LOUER

BUREAU

à louer au centre. Boine 2, tél. 5 26 60.

DIABLERETS

A louer chalet de deux chambres, quatre lits, du 1er juillet au 20 et du 20 août au 1er septembre ; 35 fr. la semaine. Offres à R. Meillard, Favarge 3, Neuchâtel.

A LOUER, pour le 24 juillet

appartement à la rue des Moulins

composé de quatre chambre, une cuisine et dépendances. — Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude Clerc, notaires. — Tél. 5 14 69.

A louer

CHALET

côté sud du lac, à 5 minutes du bord, joli chalet avec eau et électricité dès ce jour au 14 juillet et à partir du 6 août. — Pour renseignements: tél. (038) 5 16 37 ou 5 59 81.

A louer tout de suite pour une cause exceptionnelle

café-restaurant

dans le Vignoble neuchâtelois, comprenant salle à boire, carnotzet et grand jardin. Situation unique dans un quartier ouvrier.. Reprise 25,000 fr. Chiffre d'affaire intéressant.

Seules les offres sérieuses seront prises en considération. Ecrire sous chiffres S. H. 791 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES A LOUER

On cherche à louer pour époque à convenir, un APPARTEMENT de trois chambres ou un de deux grandes chambres, sans confort. Faire offres sous chiffres D. T. 799 au bureau de la Feuille d'avis.

Couple sans enfants, très soigneux, cherche à louer un appartement de deux chambres, cuisine et confort, en ville si possible ou pas trop éloigné, pour le 1er juillet ou plus tard. — Offres sous chiffres R. X. 779 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille cherche, pour tout de suite ou pour date à convenir, chambre meublée confortable, à proximité de l'hôpital Pourtalès. — Adresser offres écrites à G. W. 792 au bureau de la Feuille d'avis.

Ménage sans enfant cherche appartement de trois chambres aux environs de Neuchâtel. — Adresser offres écrites à V. C. 742 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche

chambre

indépendante, vue sur le lac, si possible ayant balcon, pour dame tranquille désirant passer des

vacances

du 9 au 28 juillet. Ecrire à Mme A. Couillot, 3, rue de l'Orangerie.

On cherche un

LOGEMENT

d'une ou éventuellement deux chambres et cuisine. Prix modéré. Faire offres à M. Joseph Girard-Hürzeler, Tertre 8.

Petite famille, désirant la tranquillité, cherche

appartement

de quatre à cinq pièces (salle de bains), avec jardin, dans un petit immeuble d'ancienne construction; possibilité d'échange contre un logement de quatre pièces dans une maison neuve, quartier Monruz. Faire offres sous chiffres A. L. 800 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer à Neuchâtel ou environs

ENTREPÔT SEC

et facilement accessible d'au moins 100 m²

Adresser les offres à Delachaux & Niestlé, 4, rue de l'Hôpital Neuchâtel.

On cherche en ville ou dans les environs un

appartement

d'une ou deux chambres et cuisine. — Adresser offres écrites à P. D. 762 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer

garage

si possible avec eau et électricité (Vauseyon - Peseux). Adresser offres écrites à A. R. 738 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

Grande chambre à deux lits pour ouvriers sérieux. — Moulins 38, 2me à droite.

Belle grande chambre à deux lits, indépendante, confort, possibilité de cuisiner ; conviendrait aussi pour vacances. — Portes-Rouges 153.

Jolie chambre pour jeunes gens sérieux. — Rue de l'Hôpital 20, 2me.

Belle grande chambre à louer. S'adresser: faubourg de l'Hôpital 17, 4me ; ascenseur.

A louer une belle

CHAMBRE

tout confort, pour le 15 juillet. Manège 4, 3me étage à gauche.

PENSIONS

A louer pour tout de suite une grande chambre et une petite mansarde, chauffables, avec pension. Prix modéré. Téléphoner au No 5 38 19.

On cherche pour jeune fille de 17 ans, étudiante, une

PENSION

dans une famille de Neuchâtel (16 juillet - 11 août). — Adresser offres écrites à O. von Däniken, instituteur, Schönenwerd (Soleure).

Jeune ouvrier pâtissier cherche pour tout de suite une

chambre indépendante

à Colombier. Eventuellement avec pension. Demander l'adresse du No 801 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambre à louer à un ou deux lits avec ou sans pension. Poudrières 1, tél. 5 38 31.

JEUNE EMPLOYÉ

de banque cherche pour le 1er octobre 1951 chambre et pension à Neuchâtel. On donne la préférence à une cuisine végétarienne. Adresser offres écrites à W. J. 569 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

On engagerait, pour le 1er juillet ou, éventuellement, pour date plus rapprochée,

cuisinier ou cuisinière

pour remplacements pendant les mois de juillet, août et septembre, ainsi que

cuisinier marié (tournant)

dont l'épouse pourrait collaborer à la gérance de restaurants et foyers sans alcool. — Faire offres avec prétentions et photographies au Département Social Romand, MORGES.

BONNE SOMMELIÈRE

connaissant le service de restauration

EST DEMANDÉE

Faire offres avec copies de certificats et photographie au BUFFET DE LA GARE C.F.F. LA CHAUX-DE-FONDS.

FAVAG Fabrique d'appareils électriques S. A. Neuchâtel

engage tout de suite

quelques jeunes filles

pour différents travaux de bureau et connaissant la machine à écrire. — Adresser offres écrites ou se présenter jusqu'à 17 h. 30.

Nous cherchons une bonne

AIDE-VENDEUSE

rapide et de toute confiance. Prière d'adresser offres écrites à

MIGROS
Société coopérative

ON DEMANDE des

OUVRIÈRES

sur petites machines. Places stables, bons salaires. Abonnement C.F.F. payé. — Se présenter à

LAMEX S. A., Tourelles 19a, la Chaux-de-Fonds.

Commerce de combustible

cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir, un

MANŒUVRE

connaissant le sciage et bûchage de bois à la machine. Possibilité éventuelle de conduire un camion. Seule une personne de confiance et sérieuse désirant se créer une situation est priée de faire offres détaillées sous chiffres P. 4140 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Entreprise générale de bâtiment du district de Porrentruy engagerait tout de suite

deux bons maçons
deux menuisiers en bâtiment
un apprenti menuisier
quelques manœuvres

Place stable pour ouvriers SÉRIEUX et QUALIFIÉS. Contrat collectif de travail avec salaire maximum, allocations familiales et larges prestations sociales. — Logements assurés.

Faire offres avec références, jusqu'au 26 juin, sous chiffres P. 3252 P., à Publicitas, Porrentruy.

Nous cherchons pour une activité temporaire de cinq à six mois

des ouvrières
et quelques ouvriers

Prière d'adresser les offres ou de se présenter pendant les heures de travail, sauf le samedi, auprès de : Chocolat Suchard S. A., personnel-exploitation, Serrières-Neuchâtel.

IMPORTANTE FABRIQUE CHERCHE pour entrée immédiate ou pour date à convenir, un

CHEF DE FABRICATION

sérieux et capable, apte à assumer l'entière responsabilité pour la fabrication de

roulements à billes miniature

Les intéressés possédant les capacités et l'expérience nécessaires et ayant de bonnes références sont priés d'adresser leurs offres avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire à M. le Dr E. Gerber, avocat, Amthausgasse 24, à BERNE.

Bulowa Watch Company, Bienne

engagerait un

chef de fabrication

sérieux et capable pour assumer les responsabilités de plusieurs départements de fabrication. — M. Bulowa sera à l'hôtel Elite, à Bienne, dimanche 24 juin, et recevra sur demande les intéressés personnellement. Prière d'indiquer âge, expérience et prétentions de salaire.

On cherche pour entrée immédiate **fille d'office et de cuisine**

Bon traitement et vie de famille assurés. S'adresser au Restaurant Neuchâtelois, sans alcool, faubourg du Lac 17, Neuchâtel, tél. 5 15 74.

On engagerait pour tout de suite :

un mécanicien-outilleur
une aide de bureau
une aide de fabrication

Adresser offres écrites à WERMEILLE & Co Saint-Aubin (Neuchâtel).

On cherche

MÉCANICIENS

de précision. Rœthlisberger, atelier mécanique, avenue des Portes-Rouges 149.

On cherche, pour entrée le 6 ou le 15 août,

sténodactylographe - téléphoniste

connaissant à fond le français et l'allemand, mais si possible de langue maternelle allemande. Place stable. Faire offres avec photographie et prétentions de salaire à la Fabrique suisse de ressorts d'horlogerie S. A., Peseux - Neuchâtel.

La fabrique AGULA, Serrières

engagerait tout de suite

quelques jeunes ouvrières

et

un jeune manœuvre

Place stable.

Compositeur-typographe

serait engagé par l'Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

SOMMELIÈRE

au courant du service de table, trouverait place dans un café-restaurant du Vignoble. Entrée à convenir. Adresser offres écrites à U. H. 804 au bureau de la Feuille d'avis.

EXTRA

est demandée pour un jour par semaine. S'adresser à l'hôtel du Dauphin, Serrières. — Tél. 5 12 83.

On cherche pour tout de suite une

SOMMELIÈRE

éventuellement débutante pour un restaurant rénové. — Tél. 7 51 01, «Croix-d'Or», Hauterive.

On cherche en journée

lingère ou **couturière**

pour travail soigné. — Adresser offres écrites à H. G. 748 au bureau de la Feuille d'avis.

Quelle fabrique d'horlogerie

fournirait travail à domicile à un jeune ménage, mise au courant. — Faire offres sous chiffres K. S. 787 au bureau de la Feuille d'avis.

PERSONNE DE CONFIANCE

trouverait contre rétribution un gentil home auprès de dame âgée, mais en santé ; pas de gros travaux. Téléphoner au No 5 29 71.

On demande un

OUVRIER

pour la saison des foins. Jules Botteron, Chézard.

Femme de ménage

consciencieuse est cherchée pour une ou deux matinées par semaine. Tél. 5 62 29.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou pour date à convenir

Une vendeuse de textiles

ayant formation professionnelle, qualifiée, pouvant prouver activité antérieure de plusieurs années.

Quelques vendeuses qualifiées

pour nos rayons : blanc - cotonnades - lainages - soieries - pantoufles - parapluies - mercerie et articles messieurs.

Une employée de bureau

connaissant les divers travaux et sachant écrire à la machine.

Un chauffeur-magasinier

de préférence un homme ayant appris un métier manuel.

Un jeune commissionnaire

connaissant la ville et ayant déjà occupé place similaire.

HORAIRE : 48 heures, lundi matin congé, caisse de maladie, places stables et bien rétribuées.

Faire offres écrites, avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie et prétentions de salaire au service du personnel des GRANDS MAGASINS

Aux Armourins NEUCHÂTEL

EMPLOYÉE DE MAISON

qualifiée, de toute confiance et de toute moralité, sachant faire la cuisine, est demandée pour tout de suite ou pour époque à convenir, par monsieur seul, pour la tenue d'une appartement à la Chaux-de-Fonds.

Faire offres écrites avec copies de certificats sous chiffres P 10758 N, à PUBLICITAS S. A., la Chaux-de-Fonds.

Pour sa colonie de vacances linguistiques

à BOUDRY (un mois, été 1951)

Pro Juventute cherche un

CHEF de colonie

(instituteur, professeur, étudiant)

Obligations : deux heures de français le matin, promenades et sports l'après-midi (libre le soir.

Conditions : indemnité de Fr. 150.— plus entretien, soit frais de pension, de logement (ou de déplacements).

Faire offres ou plus vite à Pro Juventure, service de vacances pour la jeunesse, Seefeldstrasse 8, ZURICH.

(Les jeunes participants suisses-allemands logeront chez l'habitant. Les leçons se donneront au collège.)

KRAUER, mécanique, Neuchâtel

cherche

TOURNEURS FRAISEURS

Faire offres écrites ou se présenter au bureau.

Les institutions pour enfants de la Société neuchâteloise d'utilité publique, à Malvilliers (Val-de-Ruz) engageraient tout de suite de

JEUNES ÉDUCATRICES

aimant les enfants et capables de les surveiller et de les guider dans les heures de loisir. Pratique du scoutisme souhaitable.

Trouverait également emploi une

LINGÈRE EXPÉRIMENTÉE

de caractère aimable et de toute moralité.

Adresser offres écrites avec prétentions de salaire et accompagnées de références ou de certificats, à M. Marcel Calame, directeur, à Malvilliers. Téléphone (038) 7 12 12.

FILLE DE SALLE

Suissesse ou Italienne est demandée dans pension - restaurant. Bon gain. Assez de temps libre. Entrée pour date à convenir. Pension Ticino, la Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 2 27 51, entre 12 et 13 heures.

Mécanicien auto

expérimenté et consciencieux, cherche place stable. — Demander l'adresse du No 803 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE HOMME

cherche à effectuer à la maison des travaux faciles. — Adresser offres écrites à C. F. 796 au bureau de la Feuille d'avis.

CUISINIÈRE

capable, est demandée par établissement hospitalier (ménage, environ 200 personnes). — Offres sous chiffres C. R. 778 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

est cherchée pour aider au ménage et à l'office. Offres à la confiserie Vautravers, Neuchâtel.

On cherche

JEUNE GARÇON

de 16 ans en qualité de volontaire, pour aider à tous les travaux de maison et jardin. Occasion d'apprendre la langue française. Bons gages, nourri, logé et blanchi. Offres Hôtel du Lion-d'Or, Boudry Neuchâtel.

COUVREUR

chef de chantier qualifié, et

ferblantiers-appareilleurs

sont engagés par Willy Moser, Manège 20, la Chaux-de-Fonds.

EXTRA

On cherche sommelière pour deux jours par semaine. Faire offres: Hôtel de la Fleur de Lys, Epancheurs No 1, Neuchâtel.

On demande une

SOMMELIÈRE

ainsi qu'une

JEUNE FILLE

pour le service des chambres et pour aider au restaurant. — Hôtel du Cheval-Blanc, Colombier.

PROF. MÉDICALES

Mlle Rose SIMMEN

masseuse-pédicure
SAINT-HONORÉ 12
Téléphone (à partir de 11 heures) 5 26 25
En cas de non-réponse appeler le domicile 7 51 42

AVIS MÉDICAUX

ANDRÉ GROSJEAN

médecin-dentiste

a ouvert un cabinet dentaire à

NEUCHATEL, RUE SAINT-HONORÉ 8

Téléphone No 5 64 22

Cabinet dentaire de Saint-Blaise, tél. 7 53 87

(La suite des annonces classées en 7me page.)

SUMMER-DRESS

GABARDINE COTON

CHEMISE ET PANTALON 49.50
très pratiques pour les journées chaudes, en kaki et bleu acier . . . . . .

PANTALON seul 29.50

SHORT 24.90

MARINIÈRE interlock coton, en blanc, ciel, jaune, marine . . . . depuis 4.90

CHEMISE POLO tous genres, très avantageux . . . . depuis 6.90

Mêmes articles pour garçons à des prix très avantageux

2 AUX PASSAGES NEUCHATEL S. A.

RUE DES POTEAUX — TEMPLE-NEUF

Tous les jours
Bondelle
du lac
au magasin
LEHNHERR FRÈRES

Trouvé

Tout ce qu'il me faut pour mon pique-nique et à des prix très avantageux, aux magasins Meier S. A. (membre Uségo).

Baillod S. A.
NEUCHATEL

ASPIRATEUR

«Electrolux» bonne occasion, à céder avec garantie de 7 mois, pour 140 francs. — Se renseigner: Tél. 5 23 13, Neuchâtel.

A vendre
CHALET
démontable, 2 m. sur 3 m. 50, couverture tôle ondulée à démonter. Tél. 5 27 60.

Faute d'emploi à vendre une
machine à laver électrique « Miele »
Adresser offres écrites à S. R. 805 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre
RILEY
occasion, en parfait état avec radio, ayant peu roulé. — Garage des Poudrières. Agence Riley et Morris, tél. 5 27 60.

Joli magasin
et agencement à remettre tout de suite à VEVEY. Fr. 3500.—. Offres à P. 3546 V. Publicitas, VEVEY.

A vendre chiens
BOXER
3 mois, excellents pedigrees. — Offres à Case postale 167, Fribourg ou téléphone 2 33 29.

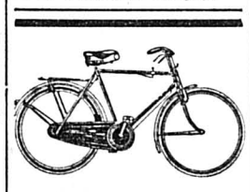

Grand choix de
Vélos Peugeot Cosmos Helvetic
Gros stock de pneus
Tous accessoires
Réparations rapides
AU MAGASIN
M. Bornand
POTEAUX 4

A vendre quelques
machines à coudre
d'occasion, bien revisées et livrées avec garantie, de Fr 70.— à Fr. 350.—. Facilités de paiements.
H. Wettstein, Seyon 16, Grand-Rue 5, tél. 5 34 24.

A VENDRE
tout de suite, un lustre de noyer, cinq branches; une cuisinière à gaz, émaillée grise, quatre feux, deux fours, en parfait état. Un aspirateur «Electrolux», divers bocaux à conserves. — S'adresser: Port-Roulant 10, 3me à droite (13-15 h.).

FRIGOS
à vendre neufs depuis Fr. 385.—
Grande facilité de paiement
Installations
Réparations
Transformations de toutes marques
Adressez-vous au spécialiste
R. Fatton
« ex-monteur Frigidaire »
Bâtiment de la poste Cortaillod Tél. 6 44 24
En cas de non-réponse Tél. 6 43 20, droguerie

MATELAS
crin animal lavé, une place, coutil neuf; 135 fr. pièce. — R. Perrottet, tapissier, Parcs 40. — Tél. 5 52 78.

MOTOGODILLE
« Evinrud » Fishermann, 3,3 CV, en excellent état, à enlever tout de suite pour 250 fr. S'adresser: Grand-Rue 11, Neuchâtel, tél. 5 32 58.

Cuisinière à gaz
usagée, en bon état, à vendre. S'adresser à Mme Perrottet, rue Breguet 10.

A vendre un
lit complet à une place
en bon état. Fr. 100.—. Plan 11, sous-sol.

A vendre une
machine à laver
hydraulique, tél. 5 61 78.

ETABLI
de menuisier, longueur, 1 m. 80, en bon état, vis en fer, marque « Lachapelle », un moteur 3 CV, 1400 t., 220/380 en parfait état; un potager « Sarina », trois trous, noir, avec ustensiles, à bas prix. Tél. (038) 6 34 86.

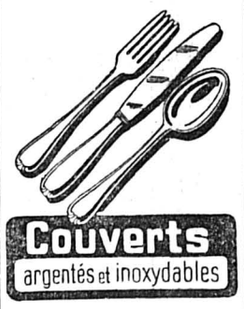

Baillod S. A.
NEUCHATEL

Les thés Butty sont bons

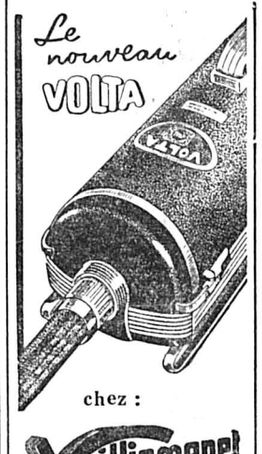

chez :
Vuilliomenet & Cie S.A.
INSTALLATIONS ELECTRIQUES NEUCHATEL

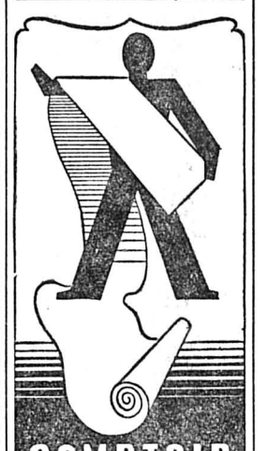

COMPTOIR DES PAPIERS PEINTS
TERREAUX 7 · 1er ÉTAGE

Beau mélange de charcuterie fine
BOUCHERIE
R. Margot

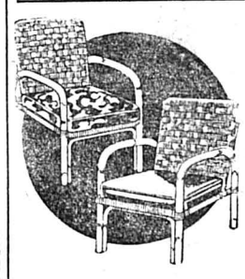

Choix énorme dans tous les genres et prix chez le spécialiste
Meubles G. Meyer NEUCHATEL

A VENDRE
une moto « Condorette » 125 cm³, en parfait état, pneus neufs. Taxe et assurances payées pour 1951. — On échangerait contre machine plus forte ou outillage de mécanicien. — Fritz Stähli, mécanicien. Tél. 9 24 07, Couvet.

Piano à queue
noir, instrument de première marque, à vendre à conditions avantageuses. — S'adresser à Mlle N. Werndly, professeur de piano, Payerne.

A VENDRE un
GLISSEUR
acajou, deux places (éventuellement quatre) avec bâche, moteur hors-bord «Johnson» 16 CV, commandes devant. S'adresser à M. Hugentobler, faubourg du Lac 35, Neuchâtel.

GNAGIS CUITS
Tous les mardis et jeudis, dès 10 h.
BOUCHERIE R. MARGOT

CHAMBRE À COUCHER NEUVE DE FABRIQUE à vendre;

splendide modèle spécialement étudié, aux lignes nouvelles, se composant de: deux lits avec Umbau, deux tables de nuit, une coiffeuse nouveau modèle, une armoire à trois portes, le tout sur socle, deux sommiers, deux protège-matelas et deux matelas de première qualité, la chambre complète, Fr. 2780.— livré franco domicile avec garantie de dix ans.

Fiancés, amateurs de beaux meubles, cette offre constitue une véritable aubaine; écrivez-nous, nous venons vous chercher et vous reconduisons à votre domicile. Ne renvoyez pas votre achat pour ce modèle qui peut s'obtenir en foncé, moyen et clair.

AMEUBLEMENTS FANTI & Cie
Grande-Rue 34-36, tél. 9 22 21, COUVET.

Couverts de table
argentés 90 et 100 gr.
ABONNEMENTS
depuis **Fr. 7.25** par mois
F. JACOT-ROSSELET
Clinique des montres
Saint-Honoré 1 - NEUCHATEL
Fiancés... achetez à l'étage, c'est avantageux

CONCERTS - CONFÉRENCES - SPECTACLES
CONCERTS · CONFÉRENCES · SOIRÉES
DIVERS · CONCERTS · CONFÉRENCES

TOUS CEUX QUI ORGANISENT DES
manifestations
ont intérêt à utiliser le moyen publicitaire le plus efficace et le plus économique :
L'ANNONCE DANS LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL »

SPECTACLES DIVER · CONFÉRENCES

RADIOS D'OCCASION
Ondes courtes, moyennes et longues
Parfait état — Nouveaux cadrans
Dans les prix de Fr 120.— à Fr. 180.—
(Impôts compris)
HUG & Cie, MUSIQUE, NEUCHATEL

Tous les jours
filets de vengerons
au magasin
LEHNHERR FRÈRES

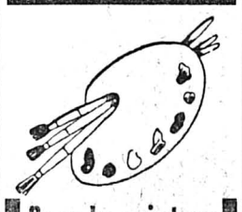

Pour la peinture artistique
COULEURS EN TUBES
Lefranc et Talens
PINCEAUX
Toiles - Cartons
Châssis Cadres
DEPINTURE M. Thomet fils NEUCHATEL MAGASIN-ECLUSE 15

A vendre
deux accordéons
un chromatique, deux registres et un diatonique, trois registres, payés Fr. 650.— et 450.—, cédés Fr. 270.— et 220.—. — S'adresser: WETZEL, Ecluse 76.

« Citroën » 1951
état de neuf, à vendre ou à échanger avec VW. — Adresser offres écrites à E. N. 794 au bureau de la Feuille d'avis.

Nos **GLACES**
qui font la renommée de
POLE-NORD
La marque de garantie

Divers arômes

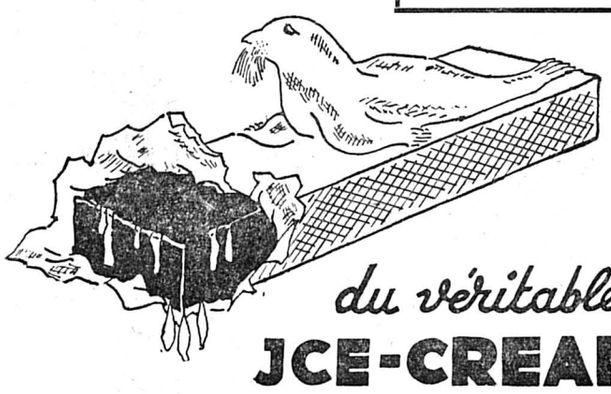

du véritable
JCE-CREAM

Gobelets et bouchées depuis -.25

CONFISERIE
Aux Armourins
NEUCHÂTEL

Des prix « Meier »
Ravioli la boîte 1.75
Miel étranger, la boîte d'un kg., 3.90
Biscuits « Annecy », la livre 1.95
Gaufrettes, la livre 2.70
Flocons de savon, la livre 1.75
MAGASINS MEIER S. A. (Membre Uségo)

A vendre
coupé «Chevrolet» 1938
deux places, très grand coffre. Radio, chauffage, dégivreur, pont économique, six vitesses. Toute confiance: 2400 francs. Garage du Stade, Neuchâtel. Tél. (038) 5 14 67.

A vendre
POUSSETTE
moderne « Royal Eka » en parfait état. 200 fr. Téléphone 5 59 06.

Pour votre terrasse et jardin
le plus grand choix
Meubles G. Meyer NEUCHATEL

Souliers bas avec perforation, en brun ou rouge, semelles flexibles, 27-29 . . **19.80**
30-35 . . **21.80**
avec brides 30-35 **19.80** 27-29 **17.80**

J. KURTH S.A.
NEUCHATEL

BAS À VARICES
importés d'Angleterre, qualité irréprochable
3 couleurs: naturelle, beige et brun de soleil »
10 fr. la pièce !
PHARMACIE-DROGUERIE - F. TRIPET
Neuchâtel - Seyon 8
Envoi rapide par poste
(Prière d'indiquer le tour du mollet.)

FABRIQUE DE CHAPEAUX
OLIVIER MARIOTTI
Rue de l'Hôpital 5, 1er étage
Très joli choix de
Chapeaux de paille depuis Fr. **9.-**

Farine fleur (1085 gr. 1.50) kg. **1.38⁵**

Nouilles aux œufs paquet 720 gr. 1.— ½ kg. **-.69⁴**

Qualité remarquable ! Prix très avantageux !

Huile comestible supérieure bouteille 920 gr. = 1 l. **2.75** + dépôt

Huile d'arachide «Amphore» bouteille 920 gr. = 1 l. **3.—**

Huile d'olive Iª bouteille 920 gr. = 1 l. **3.85** + dépôt

MIGROS Société coopérative

Tous les jours
BELLES FRAISES DU VALAIS
au plus bas prix du jour

SIROP DE FRAMBOISE ½ l. **1.50** 1 l. **2.80** + dépôt

VITOX *attire et TUE les FOURMIS DOMESTIQUES*
Agent général : BARBEZAT & Cie, Fleurier (Ntel) — la boîte Fr. 1.90 icha compris — Vente : DROGUERIES - PHARMACIES - GRAINIERS

Une ressource alimentaire très appréciable, le

POISSON

frais

Truites de rivière - Perches
Palées - Bondelles et filets
Filets de vengerons
Brochets
Colins - Soles et filets
Cabillauds - Filets de dorsch
et filets de dorsch panés
Caviar russe

LEHNHERR
FRÈRES
Trésor Tél. 5 30 92

Vendredi 22 juin, ouverture du « Patio romand »

LAUSANNE
Av. de Montchoisi 9 et 13

La qualité finit toujours par triompher !

Le nombre sans cesse croissant des clients de sa succursale de Lausanne, ouverte il y a une année, prouve que la maison Pfister Ameublements S. A. a trouvé auprès du public de Suisse française un accueil tout aussi favorable que celui rencontré par les entreprises romandes de la branche en outre-Sarine. Il prouve aussi que le très riche assortiment, adapté au goût romand, de cette grande maison, dont les produits se distinguent par leur qualité et la modicité de leurs prix, a vraiment comblé une lacune. Afin de pouvoir offrir à son estimée clientèle *un choix plus considérable encore,* la maison Pfister Ameublements S. A. a *doublé la surface de ses locaux d'exposition,* pourtant déjà fort vastes, si bien qu'elle possède maintenant

le plus grand et le plus bel assortiment de meubles de toute la Suisse romande

En venant visiter, le vendredi ou le samedi, notre magnifique exposition d'ouverture, vous ferez d'agréables découvertes qui vous surprendront et vous enchanteront tout à la fois. Vous verrez d'abord le charmant et original *Patio romand,* sur lequel s'ouvrent en enfilade un très grand nombre d'intérieurs tous plus confortables les uns que les autres. Vous pourrez également contempler, à l'enseigne

« le home idéal de l'avenir »

une collection de 320 meubles combinés, extrêmement pratiques et charmants, en quatre genres de bois et styles différents.
Important ! Malgré toutes les hausses autorisées par les associations de la branche, la maison Pfister Ameublements S. A. continue de vendre ses meubles de première qualité à des prix très avantageux. Songez en outre que la maison Pfister vous offre les grands avantages que voici :

1. **Les plus beaux modèles**
2. **Certificat de garantie**
3. **Conseils sans engagement**
4. **70 ans d'expérience**
5. **Garde-meubles jusqu'à la livraison**
6. **Livraison franco domicile**
7. **Remboursement des frais de voyage pour un achat d'au moins Fr. 500.—.**

Hâtez-vous d'en profiter !

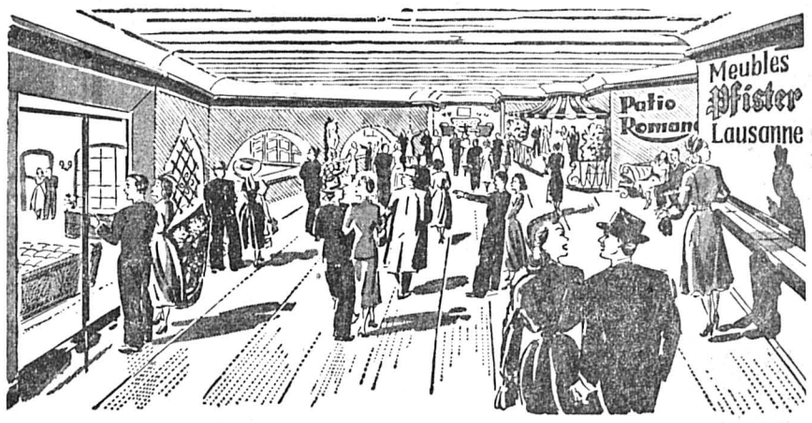

Entrée par le ravissant « Patio romand », Montchoisi 13 (bâtiment du Garage Touring), Lausanne.
Si vous ne pouvez pas venir pour l'ouverture, le vendredi ou le samedi, demandez aujourd'hui même l'envoi, gratuit et sans aucun engagement de votre part, notre catalogue en couleurs, avec 370 illustrations, « Le home idéal de l'avenir ».

BON pour obtenir le catalogue : « Le home idéal de l'avenir. »
Nom : .....
Rue : ..... No .....
Localité : .....
Je m'intéresse à .....

La devise de la maison Pfister :
Bon goût - Bonne qualité - Bon marché

A vendre et à céder

en bloc, éventuellement en détail, les installations complètes et le matériel de l'entreprise de batellerie OTTER & Cie, à Neuchâtel et à Thielle, entreprise prospère et de fort rendement, fondée en 1902, extraction, transports par eau, vente de sable et gravier sur les trois lacs.

En cas de vente en bloc, les baux et les concessions accordés à la société prendront fin et l'acquéreur aura la faculté d'en demander le transfert en son nom.

Les installations et le matériel comprennent notamment :

Immeubles servant de bureaux et ateliers de réparations et place de déchargement, silos, barques, dragues, grues, chargeuses, tapis transporteurs, pièces de rechange, autres machines et outillage de mécanique servant à l'exploitation.

Pour se renseigner, visiter et traiter, écrire sous chiffres P 4006 N, à Publicitas, Neuchâtel.

Cabriolet
Austin A 40 Sport

Fr. 9600.— + Icha

livrable tout de suite. Pour essai, sans engagement, s'adresser au

Garage Virchaux & Choux
SAINT-BLAISE - Tél. 7 51 33

AUTO-ECOLE par R. KESSLER

Pour la belle saison

Faites exécuter vos lunettes de distance en verre de couleur pour assurer le confort de vos yeux

Adressez-vous à

Reymond & Comminot
MÉDICALE
OPTIQUE
NEUCHATEL
RUE DE L'HÔPITAL 17

Parkoline

nettoie sans peine vos parquets et linos. Remplace la paille de fer.

Sam. Wenger
DROGUERIE HERBORISTERIE
Seyon 13 - NEUCHÂTEL - Sablons 9

Pour le tourisme
Réchauds - Bouteilles - Gourdes
Garnitures de table et pliants
à Fr. 48.50 71.10 151.— impôt compris
Couteaux et couverts

H. BAILLOD S. A.
NEUCHATEL

PORTE-MANTEAUX MODERNES

Baillod S. A.
NEUCHATEL

Meubles de rotin

Choix plaisant
Prix engageants

SCHINZ MICHEL
NEUCHATEL

Moyennant un payement de

Fr. 5.—

par semaine, je vous livre de merveilleux
tapis
tour de lit
couvertures de chaises longues
nappes
trousseaux
rideaux
complets d'homme

Demandez tout de suite des échantillons

G. SANTI
ZURICH
Claridenstrasse 25
Tél. 25 40 61

Renouvellement des abonnements à la Feuille d'avis de Neuchâtel

pour le 2me semestre 1951
et le 3me trimestre 1951

Nos lecteurs reçoivent ces jours, encartés dans leur journal, un bulletin de versement au moyen duquel ils peuvent, sans frais, payer le montant de leur abonnement.

Un tri étant impossible, chaque abonné reçoit un bulletin de versement. Les personnes qui ont déjà payé leur abonnement pour six ou douze mois n'ont pas à tenir compte de ce bulletin.

PRIX DE L'ABONNEMENT

jusqu'à fin décembre 1951 **Fr. 14.20**
jusqu'à fin septembre 1951 **Fr. 7.20**
Compte postal IV. 178

ADMINISTRATION DE LA
« FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL ».

CHRONIQUE RÉGIONALE

PROPOS DE SOLSTICE

Notre correspondant d'Areuse nous écrit :

Les fenaisons touchent à leur fin. D'une abondance peu commune, elles ont été rondement menées par les agriculteurs qui ont exploité au maximum les rares éclaircies de ce capricieux mois de juin. Notre magnifique plaine d'Areuse se prête admirablement au travail mécanique qui tend de plus en plus à remplacer le labeur humain et permet une avance infiniment plus rapide. Il faut dire qu'une part importante du fourrage, fauché en mai déjà, avait disparu dans les silos. Eh oui ! les vaches aussi se mettent à la choucroute que, tout comme les humains, elles paraissent apprécier !

Donc les fenaisons sont presque terminées et, en maints endroits, les prés arborent déjà de superbes regains. Toute la plaine, dont la terre légère s'accommode au mieux des averses, est verdoyante à souhait ; parmi les blés qui épient et fleurissent, pommes de terre et betteraves ont la plus belle apparence, nonobstant les mauvaises herbes qui, elles aussi, s'acharnent à pousser.

« Année de foin, année de rien » proclame la sagesse populaire ; pourtant, dans les vergers, cerisiers et pruniers ploient sous le poids d'une récolte prometteuse ; les cerises commencent à rougir et seront de toute beauté... à condition que l'orage veuille bien les épargner ; les fruits à pépins, par contre, sont moins abondants, de nombreux pommiers et poiriers n'ayant pas eu de floraison.

~~~

Après la grande « presse » des foins, voici venir celle des attaches. La vigne très en retard ce printemps, a poussé comme une folle par les jours chauds. En certains endroits, les « bois » commencent déjà à s'enchevêtrer, rendant difficiles les sulfatages.

Il faudra donc ne pas perdre de temps, afin de préserver du mildiou une récolte qui, présentement, s'annonce bien. La « sortie » a été très abondante, même dans les parchets grêlés l'an dernier, il y a donc bon espoir... à condition que se passe normalement la période particulièrement critique de la toute prochaine floraison.

FLEURIER
Un beau résultat

(c) La vente et la loterie organisées récemment par le comité des dames, ont produit, en faveur de notre hôpital, un bénéfice net de 10,200 fr., somme destinée à l'achat de lingerie et de literie pour les malades.

Tir fédéral en campagne

(c) Quatre cent trente-quatre tireurs, répartis en 14 sections, ont pris part au dernier tir fédéral en campagne qui, à 300 mètres, a donné les résultats que voici :

1re catégorie : 1. Extrême Frontière, les Verrières, 74,026; 2. La Carabine, Couvet, 67,661.

2me catégorie : 1. Les Armes de guerre, Noiraigue, 70,130.

3me catégorie : 1. Les Armes de guerre, Môtiers, 74,847 ; 2. Le Sapin national, Buttes, 73,611; 3. Les Armes de guerre, Travers, 73,411 ; 4. Les Armes réunies, Fleurier, 71,683 ; 5. L'Union, les Bayards, 70,291; 6. Tir de Campagne, Couvet, 66,720 ; 7. Tir de Campagne, Travers, 57,571.

4me catégorie : 1. Tir militaire, Saint-Sulpice, 67,283 ; 2. Le Grütli, Fleurier, 66,893; 3. L'Helvétienne, les Verrières, 66,033 ; 4. Armes-Réunies, la Côtes-aux-Fées, 64,392.

Toutes les sections, à l'exception du « Tir de campagne » de Travers et des « Armes réunies » de la Côte-aux-Fées, ont obtenu la distinction. Il a en outre été distribué 51 distinctions individuelles, 102 mentions fédérales et 54 mentions cantonales.

Au tir à 50 mètres, les résultats suivants ont été enregistrés, les trois sections, avec un effectif total de 89 tireurs, ayant obtenu la mention, tandis qu'il était délivré 5 distinctions individuelles, 17 mentions fédérales et 8 mentions cantonales :

1re catégorie : 1. Pistolet et révolver du Val-de-Travers, 73,611.

3me catégorie : 1. Extrême Frontière, les Verrières, 76,250 ; 2. Les Armes réunies, Fleurier, 73,142.

GORGIER-CHEZ-LE-BART
Conseil général

(c) Présidé par M. E. de Montmollin, le Conseil général s'est réuni la semaine dernière. Le bureau est confirmé dans ses fonctions et ne subit aucune modification. MM. A. Huguenin, N. Jacot, E. Jeanmonod, A. Roulin et Ed. Verdon sont nommés à la commission financière et M. W. Alber ayant démissionné, M. E. Loertscher est nommé à la commission scolaire.

L'inspection des forêts. — Après avoir entendu un exposé de M. E. Guinchard, dans lequel il est fait mention de la divergence de vue qui oppose depuis plusieurs années les autorités communales de Gorgier à M. J. Péter, inspecteur des forêts du IIIme arrondissement, qui, dans un mémorandum adressé au Conseil communal en mai dernier, refusait de procéder au martelage prévu avant la sanction du projet concernant le chemin des Collaudes, le Conseil général approuve le Conseil communal qui ne veut inscrire cette construction au plan d'exploitation de 1951. Les raisons principales de ce refus sont le manque de main-d'œuvre, l'opposition manifestée par plusieurs propriétaires au tracé de cette route, le coût d'une construction pareille qui constitue un chantier idéal pour travaux de chômage, et enfin la possibilité d'un tracé plus avantageux.

Le Conseil général proteste avec énergie contre le refus de M. Péter de marquer des coupes de bois tant que cette construction ne sera pas décidée. Le Conseil général fait confiance au Conseil communal et le charge de prendre les mesures nécessaires pour défendre la commune contre cet ultimatum préjudiciable aux intérêts de tous.

TRAVERS
Réception de la fanfare

(c) Dimanche soir, les tambours et les délégations des sociétés locales, ainsi que la « Persévérante » qui rentrait de la fête cantonale des musiques, furent reçus à la gare par la population. Après avoir effectué le tour du village, on se rendit à l'hôtel de l'Ours, où MM. Triponez et Flückiger, conseillers communaux, apportèrent à notre dévouée fanfare félicitations et vœux d'avenir.

HAUTERIVE
Conseil général

(c) Le Conseil général a siégé vendredi 15 juin sous la présidence de M. Paul Gerber.

Deux motions. — La première, signée Wenger, Wehlinger et Hasler (rad.), charge le Conseil communal de prendre toutes dispositions utiles pour arrêter de manière légale l'accensement pratiqué sur le lac, par la ville de Neuchâtel, au port d'Hauterive et cela parce que les interpellations faites à diverses reprises au Conseil général, sont restées sans effet. Les motionnaires estiment que des mesures urgentes sont à prendre afin d'éviter pour la plage et pour le reste du rivage, l'amoncellement des détritus et ordures, dès que les eaux atteignent un certain niveau.

La seconde motion signée par les mêmes conseillers généraux, charge le Conseil communal d'étudier l'application du plan d'alignement adopté le 15 mai 1936, pour les quartiers des Theyers, Longschamps-Dessus, ainsi que « Derrière-chez-Henzeli » et aux nouveaux quartiers qui seront créés lors de la construction de la route Hauterive - Saint-Blaise.

Gestion et comptes. — Les recettes totales atteignent 207,184 fr. 85 et les dépenses 207,092 fr. 12, accusant un bénéfice de 92 fr. 73, après plusieurs versements qui totalisent 12,900 fr. constituant ou renforçant certains fonds de réserves.

Au chapitre instruction publique, l'objet de la réfection du préau est signalé à l'attention du Conseil général. On décide de s'en tenir à un revêtement simple et de revenir à l'idée d'un tapis de bitume au moment où une demande de crédit sera soumise au législatif.

Les comptes sont adoptés, de même que les rapports annuels des diverses commissions et celui du Conseil communal.

Nominations. — Sont appelés à faire partie du bureau du Conseil général : MM. Mce Wenger (rad.), président ; Charles Calame (soc.), vice-président ; Paul Gerber (parti popul.), secrétaire ; Cedric Rognon (soc.), questeur ; Jacques Linder (rad.), questeur.

A la commission des comptes sont désignés : MM. Jacques Uehlinger (rad.) ; Mce Wenger (rad.) ; André Amez-Droz (parti popul.); Max Choux (parti popul.) ; Hri Werner (soc.).

Le règlement de police. — Soumis par le Conseil communal à l'approbation du Conseil général, il est discuté chapitre après chapitre. Les propositions de la commission spéciale sont acceptées et ce règlement est voté.

Demande de crédit pour le pavillon des enfants à l'hôpital Pourtalès. — Les communes suburbaines ont été invitées à participer à la création de ce pavillon. En raison des avantages qui pourront en résulter pour Hauterive, un crédit de 700 fr. par année, pour une période de 10 ans, est voté à l'unanimité.

Demande de crédit. — Une somme de 3000 fr. est allouée à la création des installations d'eau qui desserviront les maisons en construction dans le quartier des Theyers et Longschamps.

Divers. — M. Mce Wenger (rad.) interpelle au sujet du cèdre des mobilisations dont les branches et la grille de protection ont été cassées par les gamins du villagee. Il conviendrait que cet arbre symbolique fût honoré comme il se doit et placé sous la sauvegarde des autorités et du public en général, et qu'on ajoutât une barrière de fer.

Le Conseil communal prend note de cette demande.

M. Mce Wenger voudrait savoir à quoi en sont les démarches du Conseil communal pour favoriser un lieu de camping sur la place du port.

Il lui est répondu que l'étude de cet objet sera poursuivie.

R'r.

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

L'ILE DES HOMMES DE FER

par **LUCIEN PRIOLY** 21

» Vous, Pompery, sautez dans un taxi et faites-vous conduire à votre laboratoire. L'étude du contenu de l'ampoule vous réservera, je le redoute, une terrible surprise.

» Toi, Fontanes, va au journal. Explique-toi avec le patron et rassure ensuite Agnès. Je te la confie. Ce n'est pas moi, d'ailleurs, qui vais courir des risques, mais vous tous, au contraire. Si tu te déplaces cette nuit ou demain matin, prends bien soin de dire où tu vas, afin que Pompery puisse te joindre au téléphone. »

On avait déjà fermé les portières du train. Le Marec entraîna ses compagnons vers la portière d'un vagon de première classe et ajouta, en s'adressant à son beau-père :

— Tout à l'heure, quand tu verras le patron, fais-le téléphoner à Sarticci pour lui demander de donner l'ordre à l'officier de permanence au ministère d'envoyer immédiatement un télégramme au commandant Le Houédic, pour m'accréditer à ta place à bord de l'« Auroch ».

La locomotive siffla. Le train frémit d'un bout à l'autre et glissa lentement sur les rails. Des mouchoirs s'agitèrent en signe d'adieu.

D'un bond, le jeune journaliste sauta sur le marchepied et poussa devant lui la portière.

Sur le quai, ses trois compagnons, songeurs, regardèrent s'éloigner le feu rouge du fourgon de queue. Puis, quand il se fut fondu complètement dans la nuit, ils se dirigèrent vers la sortie pour aller exécuter les ordres de leur ami.

Sans qu'ils osassent se l'avouer, le départ de Le Marec les désemparait.

CHAPITRE XIII

Dans le rapide de Brest

Dans le train qui l'emportait vers Brest, Yves-Marie Le Marec songeait.

Son impression du début était maintenant devenue une certitude.

Tout comme il connaissait la façon dont l'attentat avait été perpétré, il en comprenait la portée. Sa nature, seule, lui échappait encore.

Le Dr Pompery s'était trompé, lorsqu'il avait pensé que l'ampoule projetée sur la joie de Fontanes, par l'homme à la sarbacane, contenait de la curarine. A priori, certes, l'idée du jeune médecin semblait logique, étant donné le précédent que fournissait, pour l'étayer, le meurtre commis à l'infirmerie spéciale du Dépôt. Mais un examen critique en démontrait rapidement la fausseté.

Les adversaires inconnus auxquels se heurtaient Le Marec et ses amis n'avaient, en effet, aucun intérêt à faire disparaître le reporter du « Grand Journal ». En admettant même que personne ne fût monté à sa place dans le train, pour embarquer le lendemain matin sur l'« Auroch », la défection de Fontanes n'eût pas empêché le contre-torpilleur de partir, à l'heure fixée, pour l'île Marion.

D'autre part, le rôle tenu dans l'affaire par le vieux journaliste n'était, dans le passé, et ne devait être, à bord de l'« Auroch », que celui d'un exécutant. Sa mort n'aurait donc pas privé d'une tête ceux qui s'étaient attachés à percer le secret de « l'île des hommes de fer » et les détenteurs de ce secret le savaient bien.

Mais, si l'attentat dirigé contre Fontanes ne visait pas à détruire celui-ci, quel pouvait en être le but ? Pour répondre à cette question, il était bon de récapituler, au préalable, les événements dont on pouvait admettre qu'ils avaient un lien avec lui.

D'abord, les révélations publiées le matin par l'hebdomadaire. Sans acun doute, elles étaient à la base de l'acte criminel de l'homme à la sarbacane, comme, douze jours plus tôt, l'écho du « Grand Journal » sur l'incident du Palais de Justice avait été à la base de la tentative d'assassinat à laquelle Pierret n'avait échappé que par miracle.

Ensuite, la présence de Midalin dans la salle des pas-perdus de la la gare, à une heure où, d'ordinaire, le commissaire adjoint assurant la permanence de nuit a déjà relevé le commissaire spécial.

De l'avis de Le Marec, ce n'était pas fortuitement que Midalin s'était trouvé en présence de Fontanes, mais bien parce que, sachant que celui-ci devait prendre le rapide de Brest, il l'avait attendu pour l'accompagner jusqu'à son vagon. Avait-il pris sur lui cette décision ? C'était peu probable. Plus logique était d'admettre qu'il en avait reçu l'ordre. Un personnage susceptible de donner un ordre au commissaire spécial et au courant de l'affaire, avait chargé le commissaire d'exercer une surveillance discrète sur les voyageurs du train. La rapidité avec laquelle celui-ci avait bondi dans le vagon pour appréhender « l'homme à la sarbacane » confirmait d'ailleurs cette hypothèse. Non invité à ouvrir lœil, le policier avait cru à une plaisanterie.

Rapproché du premier, ce second fait renforçait singulièrement un soupçon que le journaliste avait eu le matin.

L'auteur de l'indiscrétion mise à profit par l'hebdomadaire n'était-il pas le directeur de la police judiciaire lui-même ?

Maintenant convaincu de la réalité du mystère de « l'île des hommes de fer », Nicolas avait-il agi dans l'espoir de provoquer un incident qui lui permettrait d'opérer l'arrestation d'un ou plusieurs membres de la bande des détenteurs du secret ? Toujours incrédule, voulait-il seulement discréditer ceux qui croyaient au mystère et la présence de Midalin n'était-elle, de la part du directeur de la police judiciaire, qu'une mesure de précaution prise par lui dans le cas où, contrairement à ce qu'il estimait, un événement viendrait prouver qu'il avait tort ?

Il était impossible de le dire et mieux valait n'y plus penser pour le moment.

Restait le problème de l'attentat. Les éléments que possédait Le Marec pour le résoudre étaient peu nombreux, mais solides.

Il connaissait sa cause — la révélation de l'hebdomadaire et, particulièrement, l'annonce du départ de l'« Auroch » pour l'île Marion — ; son auteur et l'arme employée par celui-ci — une seringue minuscule, contenant un liquide inconnu, qui avait été projetée à l'aide d'une sarbacane ; — sa victime — Fontanes, qui devait assister, à titre privé, à l'enquête que le commandant de l' « Auroch » devait effectuer sur l'île Marion. Il avait déterminé son but, — lequel n'était pas de tuer Fontanes, ainsi que l'avait cru le Dr Pompery, mais d'empêcher par Fontanes, le commandant du contre-torpilleur « Auroch » d'accomplir sa mission. — Seule, sa nature lui échappait encore, ou, plutôt, il ne la déterminait pas d'une façon satisfaisante pour un esprit positif et précis.

A la vérité, son instinct lui avait fait pressentir, dès le début, que Fontanes et le Dr Pompery avaient eu tort de croire à l'échec de la tentative criminelle dont le vieux reporter avait été l'objet ; et c'est pourquoi il avait recommandé à l'assistant du Dr Plounez d'analyser dans le plus bref délai, le contenu de la minuscule ampoule.

Etendu sur sa couchette, Yves-Marie Le Marec soliloquait :

— Il n'y a pas d'erreur, tous mes éléments sont bons. Tuer Fontanes ne présentait aucun intérêt pour eux. Ce n'est pas Fontanes qui les gênait, mais la croisière de l'« Auroch ». C'est donc cette croisière qu'ils voulaient empêcher.

A ce point de son raisonnement, le journaliste se tut un instant. Puis, il reprit :

— Le problème se ramène à ceci : que faut-il inoculer à un voyageur, pour entraver le voyage du bateau sur lequel ce voyageur doit embarquer ? Inutile de me creuser plus longtemps la tête. Là est la question et pas ailleurs. Puisqu'il en est ainsi, ma première idée est la bonne.

(A suivre)
~~~

PLUS SIMPLE! RADION travaille seul, donc pas besoin de frotter! Les produits à blanchir et à rincer, si coûteux sont superflus. Tout est plus simple, plus facile et meilleur marché!

PLUS BLANC! Le RADION amélioré, au «blanc actif», rend la lessive impeccable et plus blanche qu'avant! Et les couleurs reprennent des teintes vives et fraîches.

ET QUELLE AGRÉABLE ODEUR! RADION rend toute votre lessive, ainsi que votre linge fin, frais et parfumés comme un matin de printemps.

Vous aussi verrez la différence!

APOLLO

DÈS AUJOURD'HUI, à 15 h. et 20 h. 30
Tous les jours :
MATINÉES à 15 h. — SOIRÉES à 20 h. 30

Un audacieux drame d'amour et d'aventures

Parlé français

avec

CHARLES **LAUGHTON**
ROBERT **TAYLOR**
AVA **GARDNER**
VINCENT **PRICE**
JOHN **HODIAK**

Louez d'avance, s. v. p.
Tél. 5 21 12

Un film Metro-Goldwyn-Mayer

95 c.
les timbres de voyages d'un franc aux Magasins MEIER S. A.
(membre Uségo)

THÉATRE
CINÉMA

DÈS CE SOIR, à 20 h. 30 POUR 4 JOURS SEULEMENT

Un film de la production ITALIENNE

Tempête sur la Sicile

avec ROLDANO LUPI
le « Robin des bois » sicilien
et MARINA BERTI - CLARA CALAMAI

Mouvementé - Palpitant - Fantastique - Unique

Parlé ITALIEN
avec sous-titres français - allemands

Dimanche : MATINÉE à 15 h.

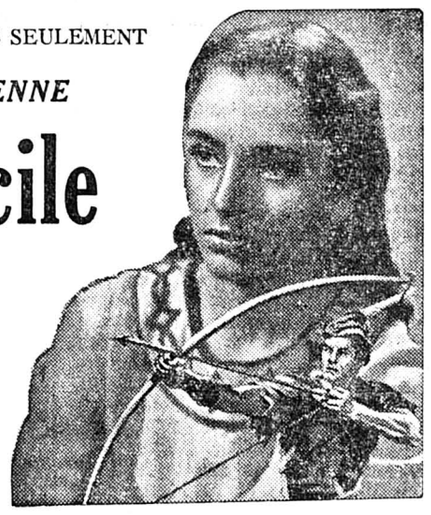

Baillod S. A.
Neuchâtel

A vendre quelques chars de
FOIN
S'adresser à Jean Röthlisberger, Cortaillod, tél. 6 42 83.

Brosses Just

Brosses et produits Just pour le ménage et les soins du corps. S'il vous manque un produit Just, veuillez s.v.p. téléphoner ou écrire au dépôt Just
8, Creux du Sable
Colombier Tél. 038/6 35 05

ESKI VINAIGRE DE VIN VIEUX

BOURGEOIS FRÈRES & Cie S.A. BALLAIGUES

SEULE MACHINE A LAVER et ESSOREUSE mécanique
AVEC CUVE EN CUIVRE
DÉGROSSIT CUIT LAVE

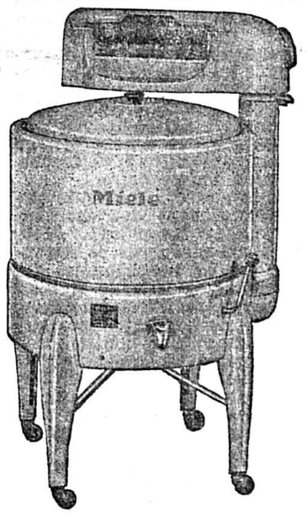

CH. WAAG, NEUCHATEL
Manège 4 - Tél. 5 29 14

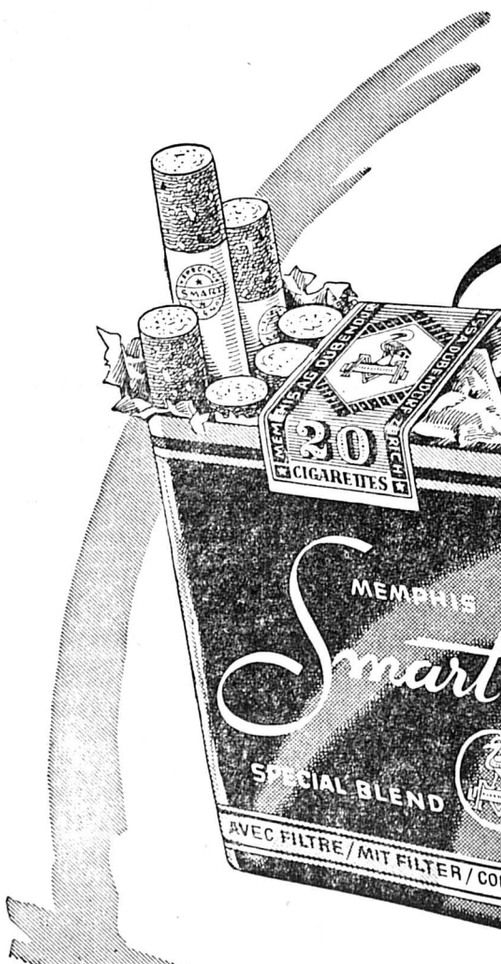

Smart
avec filtre

Son arôme exquis plaît à tous.
Son filtre préserve la gorge du fumeur.

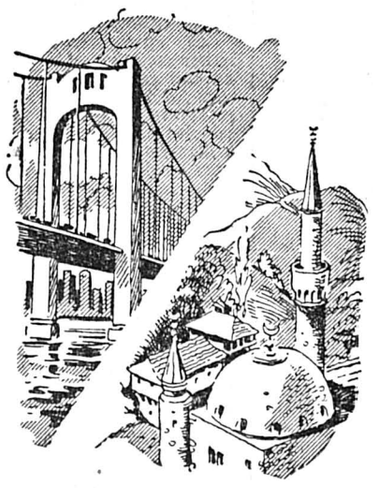

Cigarette de goût américain fabriquée avec des tabacs grecs et d'outre-mer.

20 PIÈCES 90 cts.

TOUJOURS PRÊT À L'USAGE – PAS DE MONTAGE COMPLIQUÉ

Démonstration sans engagement dans les bons magasins de la branche, sur demande à domicile.

Modèle 612 fr. 475.—

L'aspico-batteur **HOOVER**
Marque déposée

BAT... BROSSE... ASPIRE

Appareils Hoover S. A., Claridenhof/Beethovenstrasse 20, Zurich

H. BAILLOD S.A.
NEUCHATEL

ESBEY

le shampooing de qualité
pour les cuirs chevelus les plus délicats

ESBEY BLANC
spécial pour cheveux blancs
Dans toutes les bonnes maisons

N. H. SCHMIDT & Co NEUCHATEL

Nos articles et nos documents d'actualité

Après avoir passé dix-sept mois dans une prison de Budapest

L'Américain Robert Vogeler fait des révélations sur les geôles communistes

Toutes les «confessions» lui ont été extorquées par de terribles tortures

M. Robert Vogeler a parlé pour la première fois de ses épreuves devant le « National Press Club » de Washington. Il a déclaré que toutes les « confessions » lui ont été extorquées par de terribles tortures :

« Le « traitement » a commencé, a-t-il raconté, par 78 heures d'insomnie passées sous une lumière aveuglante. Pendant dix jours, a précisé M. Vogeler, je n'ai vécu que de pain bis et d'eau qui m'étaient servis trois fois par jour, tandis qu'un judas dans la porte de la cellule était ouvert et refermé toutes les six minutes. »

Durant les 78 heures de son interrogatoire, M. Vogeler devait alternativement répondre à des questions qui lui étaient posées sans interruption ou écrire son autobiographie. « Chaque fois que j'approchais de l'épuisement, on m'offrait des cigarettes et du café qui contenait sans aucun doute de forts stimulants qui me rendaient la possibilité de parler, de protester ou d'écrire. Durant toute cette période, je fus frappé sur l'oreille et plongé nu dans une baignoire d'eau glacée.

Mes hallucinations

» Au bout de la soixantième heure, j'ai commencé à avoir des hallucinations. Je croyais être de nouveau à la maison. L'image de ma femme me revenait sans cesse à l'esprit. Au bout de la septantième heure, je m'évanouis et tombai de la chaise. On me présenta ensuite une prétendue confession de sabotage, qui contenait en fait une déclaration au sujet des raisons normales pour lesquelles l'entreprise (l'International Telephone and Telegraph, dont M. Vogeler était l'un des vice-présidents) ne se trouvait pas en bonnes conditions. »

Au terme des 78 heures d'« interrogatoire », M. Vogeler a été conduit devant le chef de la police secrète hongroise, le général Peter Gabor, qui lui annonça qu'il était un espion, mais lui offrit des facilités au cas où il consentirait à collaborer avec lui.

« J'ai déclaré mon innocence, a poursuivi M. Vogeler, et ai été ensuite soumis pendant une douzaine de jours à un nouveau « grillage ». Pendant tout ce temps, on m'a nourri chichement, tout en me donnant de grandes quantités de café. Je n'avais pas le droit de me raser. Pendant 18 heures par jour, j'étais soumis à des interrogatoires exténuants. J'ai perdu dix kilogrammes. On me faisait entendre, pendant des heures, de terribles cris auxquels succédait pendant des heures un silence complet qui me rendait fou. »

Comme punition pour ses protestations d'innocence, M. Vogeler a été conduit dans le sous-sol de la prison où le froid était insupportable. Les parois de la cellule étaient humides et le plancher mouillé. Le prisonnier n'avait pas le droit de se laver.

On lui avait fait croire que la légation des Etats-Unis se désintéressait de son sort. Dans l'état moral dans lequel il se trouvait, il finit par avoir l'impression d'avoir réellement été abandonné par tous.

Les entretiens Adenauer - Gasperi ont pris fin

Les entretiens entre le chancelier Adenauer, M. de Gasperi et le comte Sforza se sont terminés lundi soir à Rome. Ils se poursuivront en Allemagne, le chef du gouvernement italien ayant accepté de se rendre à Bonn. Voici M. Adenauer, photographié en compagnie de sa fille, lors de son passage à Kloten.

Avant l'abdication du roi Léopold III

Le dernier acte de la question royale belge va se jouer prochainement

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le pays retrouve son équilibre

Les trois partis social-chrétien, libéral et socialiste ont apporté leur adhésion complète au désir de Léopold III. Ils considèrent, dans leurs journaux, ce geste spontané comme une consécration définitive de l'apaisement et de la concorde nationale qui avaient été demandé l'an dernier, après les tragiques événements que l'on connaît. Il est à remarquer que le prince royal, dans l'exercice des prérogatives qu'il exerçait au nom de son père, a reçu, en toutes circonstances, des témoignages nombreux du loyalisme du peuple et de l'estime des partis politiques. Son installation définitive sera, en somme, le symbole de la continuité de la dynastie belge. Le pays, si longtemps déchiré et qui fut à deux doigts de sa perte, retrouvera enfin son équilibre et le calme dont il a besoin pour travailler.

L'accord est maintenant réalisé entre les trois présidents des partis historiques et le gouvernement sur l'essentiel des problèmes à résoudre. Il est évident que des questions secondaires seront encore à examiner. Tout cela pourra se faire dans un esprit de compréhension mutuelle.

Avant une séance historique

Comment se passeront les cérémonies de l'abdication du roi et de l'élévation au trône de son successeur ? L'acte d'abdication sera dressé par le ministre de la justice et signé par le roi et par le prince royal. Il sera contresigné par le premier ministre et le ministre de la justice. Cette cérémonie se passera au Palais de Bruxelles, dans le courant de la matinée du 16 juillet. Elle comprendra un discours du roi, un discours du jeune souverain, un discours du premier ministre. Probablement des allocutions de chacun des présidents des trois partis termineront-elles cette séance historique.

La prestation du serment du roi Baudouin aura lieu le lendemain, 17 juillet, en grand apparat, au palais de la nation, en présence des membres du gouvernement et des parlementaires réunis.

Pas d'élections en vue

Que se passera-t-il après l'abdication de Léopold et la prise du pouvoir par Baudouin ? Le gouvernement, comme le veut la tradition, présentera sa démission au chef de l'Etat. Il est à prévoir que celui-ci chargera M. Pholien de former le nouveau cabinet. Il serait hasardeux, aujourd'hui, de faire des pronostics. Si une crise ministérielle devait se déclencher, on envisagerait certainement que cela ne se produise qu'à la rentrée parlementaire d'octobre, ou même en novembre. D'ici là, il passera encore beaucoup d'eau sous les ponts. S'il fallait, en dernier ressort, appeler le peuple aux urnes, cette consultation pourrait se faire plus posément qu'en juillet dernier. La question de nouvelles élections ne se pose pas d'une façon précise. Tout laisse prévoir que les Chambres actuelles termineront paisiblement leur mandat.

Le travail parlementaire, du reste, ne souffrira pas de ce changement de règne. Les présidents de la Chambre et du Sénat feront les déclarations d'usage devant les assemblées qu'ils dirigent. Et le travail des représentants du peuple continuera comme par le passé.

Parmi les travaux, les Chambres régleront les questions des listes civiles à accorder à l'ex-souverain, au roi Baudouin, au prince Charles et à la reine-mère, ainsi que cela se fait au commencement de chaque nouveau règne.

Avant d'envisager l'avenir politique de la Belgique, laissons se former, autour du jeune roi — qui pendant près d'une année a été à la hauteur de sa tâche immense — cette atmosphère de dignité dont on voit les prémices.

On pourra faire exactement le point lorsque le recul du temps le permettra.

Charles-A. PORRET.

A la Société neuchâteloise des sciences naturelles

Les champignons des charbonnières et des lieux incendiés

La Société neuchâteloise des sciences naturelles a tenu vendredi 15 juin sa dernière séance ordinaire, avant les vacances, sous la présidence de M. Cl. Favarger.

Dans la partie scientifique, M. Favarger présente M. Jules Favre, assistant au Muséum d'histoire naturelle de Genève et membre honoraire de notre société. C'est dans les domaines de la géologie, de la zoologie et de la mycologie que ce naturaliste neuchâtelois de vaste culture a poursuivi des recherches que la Faculté des sciences a honorées, au cours du « dies academicus », de la plus haute distinction universitaire.

M. Favre fait une conférence intitulée : « Les champignons des charbonnières et des lieux incendiés ». Après avoir exprimé son plaisir de se retrouver devant la Société neuchâteloise des sciences naturelles, à laquelle il rend hommage, il énumère les circonstances qui lui ont permis de s'intéresser aux champignons carbonicoles, dont les mycologues ont signalé un grand nombre d'espèces. Il rappelle les travaux de Moser, qui, au Tyrol, a suivi le peuplement fongique de forêts incendiées, et desquels il tirera, en partie, la substance de son exposé.

Environ 250 espèces anthracophiles ont été observées sur les lieux brûlés. On les répartit en trois groupes. Le premier est celui des *Anthracobiontes*, ou carbonicoles stricts ; ceux-ci sont au nombre d'une trentaine d'espèces, parmi lesquelles dominent les Ascomycètes dont la couleur contraste avec les Agaricinées aux teintes ternes, gris brun pâle ou noirâtre.

Les *Anthracophiles* constituent le second groupe ; ils manifestent, sur les terrains incendiés, une croissance et une durée très grandes de leur carpophores. Cette exubérance et cette pérennité témoignent d'une transformation favorable du substrat sur lequel on a récolté des morilles géantes jusqu'en été ou même en automne, surtout autour des troncs carbonisés du pin.

Le troisième groupe comprend les *Anthracoxèmes*, dont les espèces sont plus ou moins accidentelles sur le substrat charbonneux. On n'y trouve aucune amanite, aucune russule, aucun lactaire, exceptionnellement des bolets.

On peut observer une succession typique dans l'apparition des espèces colonisant les sols brûlés : on distingue, en effet, un *stade Pézize* qu'institue, déjà quelques jours après l'incendie, la minuscule *Pyronema omphalodes* dont les fructifications orangées mettent une note imprévue sur le sol calciné et le revivifient ; puis un *stade Funaria*, instauré par les mousses et les hépathiques, avec l'apparition des Agaricinées carbonicoles ; enfin un *stade Bryum argenteum*, précédant l'envahissement des phanérogames nitrophiles et la profusion de pâquerettes, qui causent l'extinction de la florule fongique. Un fait est digne de remarque : c'est que plus on s'élève dans la classification végétale, moins on trouve d'espèces anthracobiontes.

Le conférencier présente, en projections, une série d'aquarelles dont la plupart sont dues au talent de Mme Favre, sa précieuse collaboratrice. Ce sont tout d'abord des Pézizes : *Pyronema omphalodes, Anthracobia nitida, Aleuria violacea*, dont les paraphyses colorées contrastent avec les fructifications noirâtres des *Acanthocystis carbonaria, Omphalia maura, Collybia atrata, Mycena galopus* et *Mycena alcalina* ; puis viennent les Anthracophiles avec *Rhizina undulata* et *Schizophyllum commune*, lequel se développe en masses sur les bois carbonisés ; enfin la Pézize écarlate, *Sarcoscypha coccinea*, l'*Irpex violaceus*, le *Clitocybe sinopica*, le *Conocybe togularis*.

Dans une dernière partie, M. Favre étudie les modifications que la combustion fait subir au sol, notamment les effets physique, chimique et biologique (aération et augmentation de la lumière favorisant l'action des bactéries nitrifiantes, présence du charbon aux propriétés absorbantes, modification du pH, augmentation des hydrates de carbone solubles, excès de sels minéraux, élimination des antibiotiques). On suppose que les champignons à cycle vital rapide et à petits carpophores profitent de ces circonstances, forment ou étendent leur mycélium, produisent leurs appareils sporifères et font renaître la vie sur les lieux dévastés avec la luxuriance que l'on sait.

Le général Lopez candidat à la présidence du Portugal

LISBONNE, 19 (A.F.P.). — Le général d'aviation Craveiro Lopez sera le candidat du gouvernement à la présidence de la République, annoncent les milieux parlementaires.

On rappelle que le général Lopez, qui est actuellement député à l'Assemblée nationale, a été gouverneur des Indes portugaises, commandant de l'aviation militaire portugaise et commandant de la Légion portugaise.

« Carrefour » et le « Parisien libéré » condamnés pour diffamation

PARIS, 19 (A.F.P.) — La 17me Chambre correctionnelle de Paris a rendu ses jugements concernant les différents procès en diffamation que M. Paul Auriol, fils du président de la République, et le général Grossin, chef de la maison militaire de la présidence de la République, ont intentés à l'hebdomadaire « Carrefour » et au quotidien le « Parisien libéré ». Ces deux journaux avaient mis en cause ces deux personnalités dans l'affaire de l'escroc Roger Peyre, actuellement en fuite, accusé de contrebande de devises et de trafic d'influence, ainsi que dans l'affaire du scandale des « bons d'Arras ».

Le directeur de « Carrefour », M. Félix Garas, a été condamné à 250,000 fr. français d'amende, et M. Paul Auriol obtient 200,000 fr. français de dommages et intérêts.

« Carrefour » est condamné en outre à 75,000 fr. français d'amende en ce qui concerne la diffamation contre le général Grossin, et celui-ci obtient 100,000 fr. français de dommages et intérêts.

De son côté, le « Parisien libéré » est condamné à 50,000 fr. français d'amende et le général Grossin obtient 75,000 fr. français de dommages et intérêts.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

L'énergie produite par le soleil dépasse celle d'un milliard de bombes atomiques

Les savants cherchent à l'utiliser

Du service de vulgarisation scientifique de l'U.N.E.S.C.O. :

L'homme est sur le point de rivaliser avec le soleil dans la production de l'énergie, concurrence qui, à l'heure actuelle, se manifeste dans les recherches en vue de la fabrication de la bombe à hydrogène. Cependant, dans de nombreux pays, on explore les possibilités nouvelles de capter l'énergie solaire pour la mettre de façon plus directe et plus efficace au service de l'homme.

Dans un ouvrage récemment publié à New-York et intitulé « L'énergie atomique et la bombe à hydrogène », M. Gérald Wendt traite de quelques aspects du problème.

Il rappelle que le soleil a toujours été la source de notre chaleur, de notre nourriture et de notre énergie, même lorsqu'elle se présente sous forme de charbon, de plantes vertes ou de pétroles. Et il ajoute :

Les plantes vertes transforment l'énergie solaire en énergie chimique, amidons et cellulose, qui sont en fait à la base de l'alimentation de tous les êtres vivants. L'agriculture consiste essentiellement à exposer aux rayons solaires les plantes utiles et à éliminer des champs toutes celles qui ne présentent pas de valeur nutritive. Chaque année, le soleil procure ainsi à l'humanité 200 millions de tonnes de blé et environ 10 millions de tonnes de bois.

Tous les combustibles industriels et domestiques — charbon, pétroles, gaz — ne sont en définitive, que de l'énergie solaire accumulée au cours des âges. Le sous-sol de notre planète renferme huit millions de tonnes, c'est-à-dire huit mille milliards de tonnes de charbon, ce qui doit suffire aux besoins de l'humanité pour 3000 ans encore. Ce charbon provient des forêts qui se sont étendues sur la terre pendant des millions d'années, mais il ne constitue, en fait, qu'une fraction infime des forêts de jadis et ne représente que quelques semaines d'énergie solaire captée.

Jour après jour depuis les débuts de l'histoire, le soleil a déversé sur la terre un flot ininterrompu d'énergie qui correspond à 100,000 chevaux-vapeurs par personne. Convertissons ce chiffre en calories afin de comparer ces radiations à d'autres formes d'énergie. Un kilo de pain ou de côtelettes de porc fournit au corps humain environ 2400 calories. Un kilo de sucre, 3600 calories et un kilo de beurre environ 7200. Selon la proportion de protéines, de graisses et d'hydrates de carbone, deux ou trois livres de nourriture par jour fournissent les 3000 calories d'énergie nécessaire à une journée normale de travail. Or, pour chaque habitant des Etats-Unis, le soleil ne déverse pas moins de 280 millions de calories d'énergie, c'est-à-dire plus de 90,000 fois l'énergie contenue dans les aliments absorbés par chaque individu.

L'énergie produite par le soleil

Mais il est d'autres sources d'énergie que la nourriture. Aux Etats-Unis, le charbon fournit une moyenne de 110,000 calories par jour ; les pétroles, 40,000 ; les gaz naturels, 19,000. En fait, la somme totale de l'énergie provenant de toutes ces sources, correspond à 172,000 calories par personne et par jour. Quantité infime en regard de l'énergie provenant des rayons solaires: elle représente, pour chaque personne, moins d'un millième de cette énergie.

En d'autres termes, un hectare de terre tropicale reçoit environ 18,000 C. V. d'énergie solaire et un mètre carré, près de 1,8 C. V. En électricité, ceci correspond à 1,1 KW: un mètre carré de terre reçoit ainsi du soleil plus d'énergie qu'il n'en faut pour allumer une ampoule électrique de 300 watts. « Si les rayons solaires pouvaient se transformer directement en électricité, les quantités d'énergie obtenues seraient suffisantes pour allumer une ampoule de cette force sur chaque mètre carré de terre ou de mer, du moins dans les tropiques ».

Mais la terre n'est qu'un grain de poussière à 150 millions de kilomètres du soleil. Celui-ci déverse son énergie dans tous les points de l'espace de notre planète n'en reçoit qu'une infime fraction. « La totalité de l'énergie émise par le soleil dans toutes les directions est tellement gigantesque qu'elle défie l'imagination. En chevaux-vapeur, cette énergie correspond à 5 suivi de 23 zéros: 5,500,000,000,000,000,000,000,000.

« L'énergie que le soleil émet en une seule seconde, correspond à celle que l'on pourrait obtenir en brûlant la totalité des huit trillions de tonnes de réserves mondiales de charbon. Cette énergie par seconde dépasse celle d'un milliard de bombes atomiques. Chaque mètre carré de la surface du soleil émet 65,000 KW d'énergie par seconde.

La bombe à hydrogène

D'où provient toute cette énergie ? C'est seulement au cours des dix dernières années que l'on a pu commencer à répondre à cette question. Les températures à l'intérieur du soleil sont tellement élevées que les réactions chimiques qui s'y produisent ne peuvent être les mêmes que sur la terre. Les molécules ne peuvent y exister, tous les corps y étant dissociés en atomes. C'est pourquoi on peut dire que la chimie du soleil est atomique.

En résumé, voici ce qui s'y produit : toutes les secondes, 564 millions de tonnes d'hydrogène sont transformées en 560 millions de tonnes d'hélium, les 4 millions de tonnes restantes étant converties en énergie et émises dans l'espace. On a calculé que toute l'énergie reçue par la terre — c'est-à-dire 250 millions de chevaux-vapeur — provient de la transformation en énergie de 2 kilos d'hydrogène par seconde.

Les expériences entreprises en vue de la fabrication de la bombe à hydrogène constituent en fait une tentative de reproduire ce processus sur la terre.

En France, les rayons solaires ont été utilisés directement pour obtenir des températures élevées en chimie industrielle, ainsi que dans la production d'électricité et de vapeur. Des recherches dans ce domaine sont également poursuivies en Afrique du Nord et en Egypte.

En Russie des savants auraient mis au point un appareil capable de transformer les rayons solaires en énergie électrique. Aux Etats-Unis, des spécialistes étudient la possibilité d'accroître la production agricole par une utilisation plus rationnelle de l'énergie solaire. L'énergie captée et mise en réserve est même utilisée à titre expérimental pour le chauffage et l'éclairage des maisons.

Maurice GOLDSMITH.

LA VIE NATIONALE

Trois objecteurs de conscience condamnés à Berne

BERNE, 19. — Le tribunal divisionnaire 3 B a eu de nouveau à connaître de l'affaire de trois adhérents à la secte des « témoins de Jéhovah », qui ont refusé d'accomplir leurs obligations militaires.

Tous les trois jouissent d'une bonne réputation dans le civil. Deux d'entre eux, qui passent pour la première fois devant le tribunal, ont été condamnés chacun à 90 jours de prison. Le sursis n'a pas pu leur être accordé, car ils ont déclaré nettement, qu'à l'avenir également, ils refuseraient tout service militaire, même dans des formations non armées. Le troisième accusé avait été condamné il y a une année à trois mois de prison parce qu'il ne s'était pas présenté à une école de recrues de sanitaires. Il avait tenté vainement de se faire exempter et, en 1951, il ne s'était pas présenté à l'école de recrues. Cette fois-ci, le tribunal l'a condamné à huit mois de prison.

Extension de la surveillance des exportations de marchandises indispensables

BERNE, 19. — Le Conseil fédéral a pris en 1950 et en 1951 plusieurs arrêtés assujettissant certains produits devenus rares au régime du permis d'exportation. Considérant la nécessité de soumettre à ce régime de nouvelles marchandises, le Conseil fédéral a pris le 18 juin 1951 un arrêté relatif à la surveillance des exportations de marchandises indispensables, qui se fonde non plus sur l'arrêté fédéral de 1933 mais sur l'arrêté de l'Assemblée fédérale du 26 avril 1951 concernant de nouvelles mesures propres à assurer, en période troublée, l'approvisionnement du pays en marchandises indispensables. Ce nouvel arrêté autorise le département de l'économie publique à désigner, d'une part, les marchandises dont l'exportation ne peut avoir lieu qu'avec un permis spécial et, d'autre part, les marchandises pour lesquelles est exigible à l'exportation une attestation de l'origine suisse ; cette dernière mesure a principalement pour objet, vu les difficultés d'obtenir certaines matières de l'étranger, d'empêcher la réexportation en l'état des marchandises importées.

Au Conseil d'administration des C.F.F.

BERNE, 19. — Le Conseil d'administration des Chemins de fer fédéraux a tenu une séance le 18 juin, à Berne, sous la présidence de M. P. Gysler, conseiller national.

Le conseil a approuvé un crédit de 4,93 millions de fr. pour l'achèvement de la galerie d'adduction de la Garegna, du val Canaria dans le lac Ritom. Puis, à la suite d'un postulat de la commission des C.F.F. du Conseil national, il a procédé à un premier échange de vues au sujet d'une proposition à faire au Conseil fédéral de reviser l'article 18 de la loi sur les C.F.F. Entre en considération, en fait de solution partielle du problème du financement des travaux, une augmentation du capital de dotation ou l'octroi de prêts à intérêts variables.

Les sports

ÉCHECS

Des Neuchâtelois au tournoi-blitz du Weissenstein

Pour la troisième fois, le Club d'échecs de Soleure avait organisé dimanche le tournoi-blitz qui remporta ces années dernières un remarquable succès. Le nombre des participants avait atteint 112.

La participation de la Suisse romande était, pour la première fois, assez importante, et le Dr Batchinsky, de Genève, remporta le premier prix.

Il y avait dix rondes, système suisse, avec handicap au temps.

Deux Neuchâtelois, MM. Rey et Schumacher, ont obtenu 5,5 points.

CARNET DU JOUR

Place du Port, Cirque Knie : 15 h. et 20 h.

Cinémas

Apollo : 15 h. et 20 h. 30, L'Ile au complot.
Palace : 20 h. 30, La belle de Toulon.
Théâtre : 20 h. 30, Tempête sur la Sicile.
Rex : 20 h. 30, Gala de mystère et d'action.
Studio : 15 h. et 20 h. 30, Edouard, mon fils.
A.B.C. : 20 h. 30, Impasse.

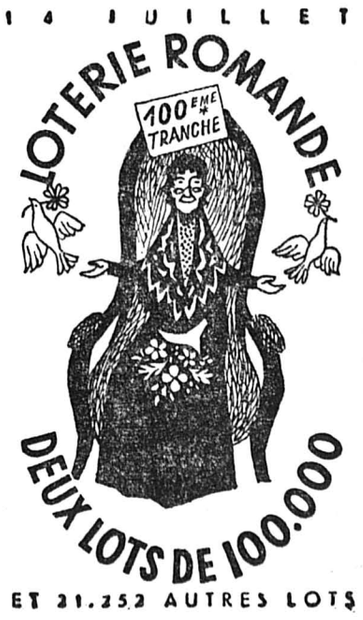

Après une journée au grand air

au soleil, vos yeux sont fatigués, irrités, enflammés. Baignez-les avec

OPTRAEX,

la lotion oculaire médicale.

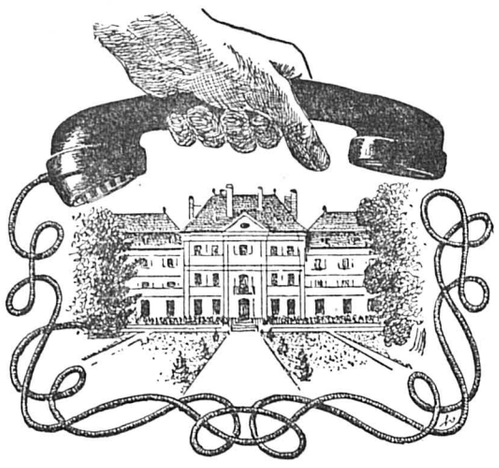

NOUVEAU NUMÉRO : 5 62 01

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

Capital-actions et Réserves Fr. 209,000,000.—

NEUCHATEL

Place A.-M.-Piaget — Faubourg de l'Hôpital 8

Société de Banque Suisse — Société de Banque Suisse

1872

CRÉDITS
Commerce
Industrie
Importation
Exportation
Artisanat
Bâtiment
ESCOMPTE
CHANGES
COMPTES COURANTS

BOURSE
ÉMISSIONS
GARDE DE TITRES
ENCAISSEMENT DE COUPONS
SAFES
LIVRETS DE DÉPOTS

Dès aujourd'hui, à 14 h. et jusqu'au samedi 23 juin, à 17 h.

DÉMONSTRATION DU

Malaxeur « ROTOR »

pour battre la crème fraîche, les blancs d'œufs, la mayonnaise, les jus de fruits et de légumes

Le « ROTOR » est muni d'un réglage progressif, ne vibre pas, d'un fini parfait, d'un chrômage brillant, répondant aux besoins d'un ménage moderne

Lœrsch & Robert S. A.
Rues du Seyon et de l'Hôpital
Neuchâtel

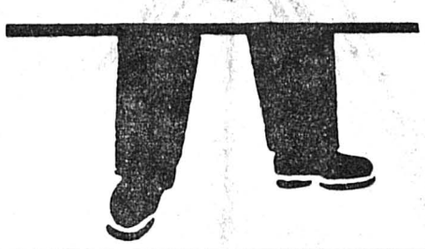

Une nouveauté de taille !

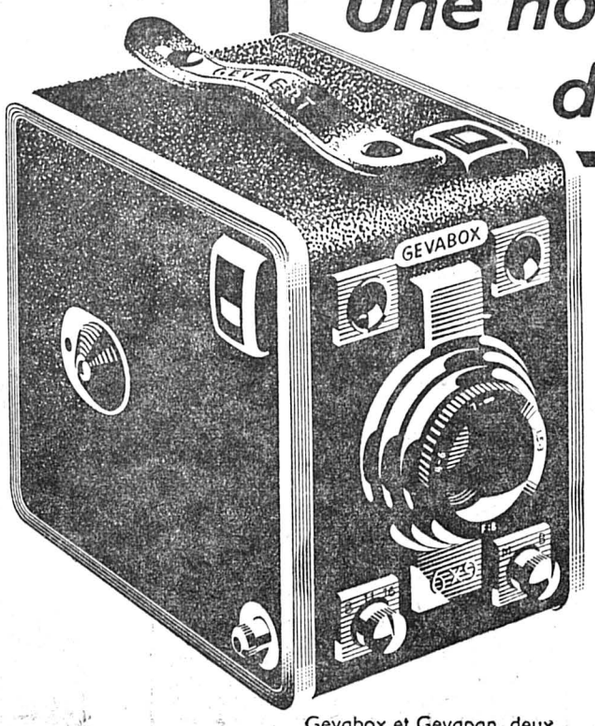

Gevabox et Gevapan, deux réalisations mondiales de Gevaert.

- Gevabox — l'appareil de photo réellement moderne pour tout le monde, muni des tous derniers perfectionnements:
- joli par ses lignes modernes, d'une solidité à toute épreuve, son boîtier en métal est soigneusement gainé de simili cuir,
- le format normal 6×9, qui n'a pas besoin d'être agrandi,
- la mise au point de 1,50 m. à l'infini, voilà le secret de la grande netteté qu'auront vos photos,
- 3 diaphragmes (8, 11, 16) — cela signifie que vous réglerez l'entrée de la lumière selon le temps qu'il fait, et obtiendrez une netteté accrue sur les différents plans de l'image,
- déclenchement si doux, que jamais vos images seront bougées,
- synchronisation pour lampes éclair — vous photographierez de nuit comme de jour,
- même la photo en couleurs est à la portée du nouveau Gevabox.

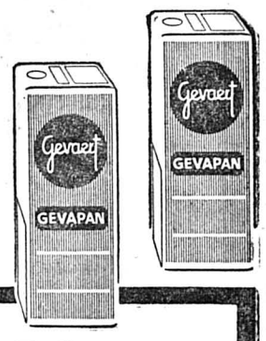

GEVABOX

avec deux des étonnants rollfilms

GEVAPAN

même tous les impôts compris, pour seulement **27.20**

W. Roosens & Cie, Bâle

Sans commentaires

Les tranches de veau panées avantageuses

de la boucherie - charcuterie

LEUENBERGER

TRÉSOR — Tél. 5 21 20

Une tache à votre habit : vite un flacon de

Mencioline

LE MEILLEUR DÉTACHANT
Le flacon Fr. 1.70
Dans les pharmacies et drogueries seulement

C'est un très bon placement...

Actuellement l'achat d'un TAPIS D'ORIENT est une bonne affaire. Les prix sont intéressants et aucune baisse n'est en vue.
En faisant confiance au spécialiste, vous obtiendrez une seule qualité : la meilleure.

SPICHIGER

6, Place-d'Armes - Tél. 5 11 45

DEM. D'EMPLOIS

PERSONNE

cherche de la couture : neuf, transformation ou raccommodages. Adresser offres écrites à L. R. 806 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE HOMME

ayant permis de conduire cherche n'importe quel emploi dans commerce ou industrie. — Adresser offres écrites à R. D. 795 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune dame cherche

travail à domicile

partie d'horlogerie avec mise au courant. Adresser offres écrites à C.P. 712 au bureau de la Feuilel d'avis.

Jeune vendeuse

parlant l'allemand et le français, cherche place dans boulangerie - pâtisserie ou magasin d'alimentation à Neuchâtel ou environs. — Faire offres à Case postale 112, Olten.

Jeunes Suisses allemands

Jeunes gens et jeunes filles de 15 à 17 ans cherchent places de

pensionnaires, demi-pensionnaires, aides de campagne, aides de ménage

pour la durée des vacances d'été (4 à 5 semaines dès le 15 juillet). Vie de famille, bonne occasion d'apprendre le français exigées. Familles protestantes sont priées d'écrire (avec références et conditions) à l'Office de placement de l'Eglise nationale à Zurich, Alfred-Escherstrasse 56.

JEUNE FILLE cherche place de

secrétaire

correspondante française - anglaise, tous travaux de bureau, au courant de l'horlogerie. — Adresser offres écrites à T. F. 793 au bureau de la Feuille d'avis.

SECRÉTAIRE

jeune et débrouillarde, français-allemand, notions d'anglais, habile sténo-dactylographe, cherche place pour date à convenir. Prière d'écrire à D. G. 802 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES A ACHETER

On achèterait un TRICYCLE D'ENFANT en bon état. — Adresser offres écrites à X. B. 797 au bureau de la Feuille d'avis.

On achèterait

une pendule neuchâteloise
une lanterne de pendule
une table demi-lune
quatre à six chaises et fauteuils ancienne époque 1830
un bureau ancien ainsi qu'une
ancienne boîte à musique et gravures couleurs villes et paysages suisses.

Offres écrites sous chiffres NI 790 au bureau de la Feuille d'avis.

Cuisinière électrique

trois ou quatre feux, est cherchée d'occasion. Possibilité d'échange avec une cuisinière à gaz «Le Rêve», trois feux, plus rallonges de deux feux, granitée, gris clair. — Tél. 5 40 46.

On achèterait une

MOTOGODILLE

8 CV minimum. S'adresser à F. Blank, Vignier, Saint-Blaise. — Pendant les heures de travail, tél. 7 54 07.

APPRENTISSAGES

Jeune fille, ayant suivi l'école secondaire et sachant l'allemand, cherche place

d'apprentie de bureau

Adresser offres écrites à B. M. 788 au bureau de la Feuille d'avis.

REMERCIEMENTS

Très touchés des nombreuses marques de sympathie, et dans l'impossibilité de répondre personnellement à chacun,

Madame Roger ROGNON et
Monsieur Paul ROGNON

prient les personnes qui ont pris part à leur grand deuil de bien vouloir croire à leurs sincères remerciements. Un merci tout spécial pour les envois de fleurs, ainsi qu'au personnel de l'hôpital Pourtalès pour le dévouement à leur cher disparu, à la famille Mariotti pour son soutien moral et à ses amis qui ont mis leurs voitures à leur disposition.

La bière aux quatre coins du monde — No. 1

On va souvent chercher très loin
Le bonheur qu'on a sous la main.
Mais pourquoi donc, en montgolfière,
Aller braver tant de dangers?
Puisqu'on peut — sans se déranger —
S'offrir une excellente bière!...

LA BIÈRE EST UNE BONNE CHOSE

POURQUOI LES FIANCÉS

soucieux de leurs intérêts choisissent de préférence des

MEUBLES *J. Skrabal*

PARCE QUE :

1. *Ils ont la certitude d'obtenir une marchandise de qualité*
2. *Ils trouvent chez Skrabal un choix de modèles très varié.*
3. *Skrabal leur offre une sérieuse garantie.*
4. *Les prix des meubles Skrabal sont toujours modérés.*

VOYEZ MES 5 VITRINES ET
VISITEZ SANS ENGAGEMENT
PLUS DE 50 CHAMBRES EN MAGASIN

J. Skrabal

MEUBLES — TRAM 3 — PESEUX
FACILITÉS DE PAIEMENT
Demandez le prospectus illustré

Savez-vous que

dans les différentes régions de notre pays, une

grosse RÉCOLTE DE CERISES

mûrit ? Ici et là, des cerises suisses arrivent déjà sur le marché. Ce sont des cerises précoces, en provenance de lieux privilégiés.

Il est indiqué d'attendre

LA RÉCOLTE PRINCIPALE. De belles cerises de table contrôlées (étiquette de contrôle verte sur le panier) pourront être achetées en corbeilles dans les magasins au prix de 85 CENTIMES LE KILO.

Réservez vos bocaux pour les cerises du pays

Cette année pour la première fois, des CERISES DÉNOYAUTÉES seront offertes à prix avantageux.

O. P.

PALACE

TÉL. 5 56 66

DÈS CE SOIR
à 20 h. 30

1re VISION

VULCANO

ANNA MAGNANI

REGIE : *William Dieterle*

Quand la passion parle...

... contre le **«STROMBOLI»**
de sa rivale **Ingrid BERGMAN,**
Anna MAGNANI,
la fiévreuse vedette italienne
a dressé **«VULCANO»**
son dernier film où elle crée

ROSSANO BRAZZI
GERALDINE BROOKS

PANDORA

PRODUCTION : ARTISTI ASSOCIATI PROD./PANARIA FILM

... le rôle saisissant et tragique

d'une femme légère, aux prises avec la police

TOUS LES SOIRS, à 20 h. 30

PARLÉ FRANÇAIS

SAMEDI, DIMANCHE, MERCREDI, à 15 heures

Automobiles «Moris»

Exposition permanente et vente

chez Kegham

Garage de la Rotonde

Pouponnière Neuchâteloise des Brenets

Assemblée générale

le samedi 23 juin, à 14 h. 30,
à la Pouponnière.

LE COMITÉ CANTONAL.

PROMENADES EXCURSIONS
HÔTELS · RESTAURANTS · PENSIONS

Hôtel du Lion d'Or, Boudry

Dès ce jour

écrevisses à l'américaine

ainsi que toutes ses spécialités

Tél. 6 40 16

A. Langenstein, chef de cuisine.

BRASSERIE - RESTAURANT

THÉÂTRE

NEUCHATEL

Quand on a mangé au Théâtre on y revient !

Une ambiance plaisante, nos menus, petits plats et spécialités à tous prix, servis à toute heure.

L'HÔTEL DE TÊTE-DE-RAN

informe sa clientèle et le public que le jeu de quilles a été remis en état. Prière aux sociétés, clubs et particuliers de s'annoncer d'avance.

Georges Jacot

Tél. (038) 7 12 33

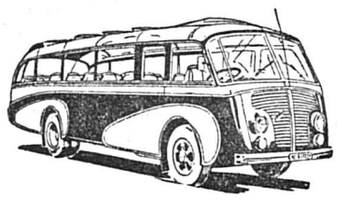

Vacances 1951

22 au 29 juillet 8 jours **Fr. 290.—** tout compris	**Riviera - Côte d'Azur Marseille** Grand-Saint-Bernard - Turin Gênes - Nice - Toulon
22 au 24 juillet 3 jours **Fr. 115.—** tout compris	**TOUR EN SUISSE** Chutes du Rhin - Appenzell Liechtenstein - Coire Vallée des Grisons - Oberalp Furka - Grimsel
26 et 27 juillet 2 jours **Fr. 75.—** tout compris	**LE VALAIS** Salvan - Evolène Lac Champex
29 juillet 1 jour **Fr. 28.—** télésiège compris	**Engelberg - Trubsee** Interlaken - Brünig Lucerne
30 juillet - 3 août 5 jours **Fr. 200.—** tout compris	**Autriche - Brenner Lac de Garde** Zurich - Wattwil - Landeck Insbruck - Col du Brenner Bolzano - Sirmione - Milan Lugano - Gothard - Susten
31 juillet 1 jour **Fr. 28.—** télésiège compris	**Grindelwald - First** Excursion en télésiège
1er août ½ jour **Fr. 15.—** télésiège compris	**WEISSENSTEIN** Excursion en télésiège (rentrée tardive)
2 août 1 jour **Fr. 29.—** télésiège compris	**BRUNIG - PILATE** Montée en funiculaire
4 août 1 jour **Fr. 28.—** diner compris	**CIRCUIT D'ARBOIS** Verrières - Pontarlier - Salins Arbois - Besançon - Morteau
5 août 1 jour **Fr. 30.—** diner compris	**SUPERBE COURSE SURPRISE** ? ? ?

Notre programme détaillé est à votre disposition
Veuillez le demander sans engagement

GARAGE
Schweingruber & Walter
LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE
Tél. 7 21 15

SWISSAIR

BERNE-LONDRES
en 3 heures avec DC 3

Ouverture

Services tous les jours

Simple course Fr. s. 245.—
Aller et retour Fr. s. 441.—

Billets et informations dans toutes les agences de voyages et dans les bureaux d'Alpar et de Swissair.

MARIAGE

Dame ayant de bonnes relations dans tous les milieux se recommande aux personnes désirant se créer foyer heureux. Succès, discrétion. Case transit 1232, Berne.

Garde-meubles, entrepôts

Evole 31a

reçoit en dépôt : meubles, machines ou marchandises (non périssables). — Ed. Kurth, Evole 33, tél. 5 43 40.

On cherche à emprunter

55,000 fr.

en 1re hypothèque sur maison de rapport. — Adresser offres écrites à A. R. 798 au bureau de la Feuille d'avis.

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX

Assemblée générale fixée au vendredi 22 juin, à 20 h. 30, à l'Aula de l'université,
avec l'ordre du jour suivant :

Procès-verbal de la dernière assemblée.
Rapports du président et de l'agent.
Rapports du caissier et du vérificateur des comptes.

Deux films :

«Le berger anglais» - «La vie des oiseaux»

Discussion des rapports de gestion et votes sur les conclusions de ces rapports.
Modification des statuts.
Election du comité.
Divers.

Tous les membres sont priés d'y assister et d'y entraîner leurs amis et connaissances, car la séance est publique et gratuite.

Les films seront présentés et commentés par M. le professeur Jean Baer, recteur de l'Université.

Pour vos **réparations** de **pendules neuchâteloises** anciennes et modernes
Régulateurs, Réveils et montres
adressez-vous à

H. VUILLE
Horloger-Bijoutier
Vis-à-vis du Temple du bas
NEUCHATEL
(Se rend à domicile)

UNE **construction soignée**

bâtie par des GENS DE MÉTIER est une garantie pour l'avenir.
Adressez-vous en confiance à

ACTIVIA

J.-L. BOTTINI
Architecte
NEUCHATEL
Tél. (038) 5 51 68

Demandez nos prix à forfait

Villas
depuis
Fr. 33,000.—
Fr. 40,000.—
Fr. 45,000.—

Immeubles locatifs
depuis
Fr. 95,000.—
Fr. 120,000.—
Fr. 150,000.—

ACTIVIA S'OCCUPERA ENTIÈREMENT DE VOTRE FINANCEMENT

---

et ta sœur ?
elle est à

la prairie

(... la gourmande !)

8, grand-rue - neuchâtel

Autos - Motos

VENTES - ACHATS
ECHANGES

Auto - Châtelard 9
PESEUX - Tél. 8 16 85

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE

3, PLACE NUMA-DROZ

Exposition de manuscrits de J.-J. Rousseau

Ouverte du dimanche 24 juin 1951, à 14 h.
au samedi 30 juin inclus
De 10 h. - 12 h. et de 14 h. - 17 h.

L'IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
se fera un plaisir de vous soumettre sa nouvelle collection de
CARTES DE VISITE

Dame, début de la cinquantaine, cherche à faire la connaissance d'un monsieur de 50 à 60 ans ayant place stable ou retraité pour sorties en vue de

MARIAGE

Pas sérieux s'abstenir. Joindre photographie qui sera retournée. Adresser offres sous chiffres J. R. 789 à case postale 6677, Neuchâtel 1.

---

la prairie

son assiette sur le pouce à Fr. 2.—

Spaghetti bolognaise
Salade

CROIX-BLEUE

Vendredi 22 juin, à 20 h. 15 au local
Soirée familière
Projections lumineuses de M. le pasteur DuBois
Invitation cordiale à tous

Saison de la
SOLE
Excellente
Prix avantageux
au magasin
LEHNHERR
FRÈRES

Stauffer

Horloger de précision
répare bien
Atelier et magasin
St-Honoré 12
Tél. 5 28 69
NEUCHATEL

EMPRUNT

On cherche la somme de 3000 fr. pour tout de suite. — Remboursable selon entente. — Faire offres sous chiffres A. N. 767 au bureau de la Feuille d'avis.

63me FÊTE FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE LAUSANNE

Renseignements aux Intérêts de Lausanne
Avenue Benjamin-Constant - Lausanne
Téléphone (021) 23 47 35

7 et 8 juillet - Pontaise
JOURNÉES FÉMININES
(15,000 gymnastes) Concours - Jeux - Courses - Démonstrations

13 au 16 juillet - Pontaise
FÊTE FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE
Concours de sections avec 1250 sociétés
30,000 gymnastes
Concours individuels - Artistique - Athlétisme - Nationaux (lutte)

Lundi 16 juillet à 11 h. (Blécherette)
Préliminaires généraux
Entrée de 3 fr. à 10 fr.

Du 7 au 16 juillet : Tous les soirs à 20 h. 30 précises, Comptoir Suisse

« TERRES DU RHONE »

texte de C.-F. Landry, musique de Hans Haug (800 figurants) choristes, musiciens et danseurs

LA VIE NATIONALE

Au Conseil national

De l'explosion de Mitholz à l'usine de Rheinau en passant par les faux affidavits et les fausses domiciliations

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Le président Pini avait conçu l'espoir de terminer en deux séances l'examen de la gestion. Mais l'homme propose... et les bavards disposent. La matinée de mercredi a juste suffi à passer en revue les différents chapitres relatifs au département militaire et au département de l'économie publique. Certains des rapporteurs se sont distingués par une douce propension à la longue histoire, tel ce brave Lucernois qui a dressé, devant une assemblée totalement indifférente, le catalogue des vaches vaccinées dans chacun des vingt-deux cantons.

L'explosion de Mitholz

Si nous voulions mentionner seulement chacune des interventions, une page entière n'y suffirait pas. Alors, prenons le cruel parti de nous borner au seul débat digne d'attention, celui qu'a soulevé le rapport final sur l'explosion de Mitholz-Blausee. Le chroniqueur doit d'ailleurs se montrer d'autant plus bref pour la séance du matin que les choses les plus intéressantes ont été dites en relevée, comme la suite vous le prouvera.

Donc, les experts, fort nombreux et venus de tous pays, commis au soin de déterminer les causes de la terrible explosion qui dévasta le village de Mitholz et détruisit l'un de nos plus importants dépôts de munitions, ces experts, dis-je, ne sont point arrivés à une conclusion unique et certaine. Ils ont retenu quatre causes possibles : formation d'azoture de cuivre sur les capsules d'allumage, allumage de la composition fulminante par suite de la rupture de l'amorce, décomposition spontanée de la charge de poudre à la nitrocellulose causée par une stabilité insuffisante, enfin sabotage, négligence ou entretien insuffisant.

Mais, en ce qui concerne le dernier point en particulier, aucune preuve de sabotage ou de négligence n'a pu être fournie.

Dans ces conditions, le juge d'instruction n'a pas estimé pouvoir ordonner de poursuites pénales. Il a donc renoncé à pousser plus avant la recherche des responsabilités.

La commission de gestion, dans sa majorité, recommande de prendre acte de ce rapport et de l'approuver. Mais une minorité s'oppose à ce que la question des responsabilités pénales soit ainsi liquidée.

Tour à tour, MM. Schmid et Gitermann, tous deux socialistes, M. Vincent, communiste, montent à la tribune pour exposer qu'à leur avis, il ne doit pas être impossible de désigner les responsables. Ils n'admettent pas que toutes les précautions ont été prises lors de la construction et de l'aménagement du dépôt. Ils pensent aussi que les spécialistes du service technique devaient prévoir la possibilité d'une explosion, avant déjà les tragiques leçons de Dailly et de Mitholz, et prendre les dispositions qui, pour le moins, en auraient atténué les effets. M. Vincent ne peut se tenir de faire ici un rapprochement avec l'affaire des fortins pour déclarer que si on renonce à établir les responsabilités, c'est qu'il faudrait sans doute aller chercher trop haut.

Le rapporteur de la commission, M. Freimüller, socialiste, M. Studer, radical bernois, M. Kobelt, conseiller fédéral, opposent à ces critiques et à ces reproches un argument péremptoire : Comment et contre qui déclencher des poursuites pénales alors qu'on ignore la cause précise de l'explosion ? Rien, jusqu'à la catastrophe de Dailly, ne permettait de supposer qu'un danger existait, à moins d'imprudence coupable, rien n'avait encore permis de déceler la présence du fatal azoture de cuivre. Bref, les éléments de base font défaut pour mettre en branle l'appareil judiciaire.

Tel fut aussi l'avis de l'assemblée qui, par 96 voix contre 22, approuva le rapport final sur l'explosion de Blausee-Mitholz.

En séance de relevée

Encore les affaires de faux affidavits

Il y a quinze jours, M. Gitermann, député socialiste de Zurich, avait développé l'interpellation suivante :

Est-il vrai que l'Association suisse des banquiers n'ait pas toujours dénoncé immédiatement les falsifications d'affidavits aux autorités compétentes, ainsi qu'elle y était tenue ?

Quelles conséquences le Conseil fédéral pense-t-il en tirer si l'affirmation est fondée ?

Or, dans son exposé, l'interpellateur avait passé le cadre de ces deux questions et abordé d'autres sujets. Aussi M. Petitpierre avait-il demandé un délai pour rédiger une nouvelle réponse.

Cette réponse a été donnée mercredi après-midi. Le sujet voulait qu'elle fût d'un caractère technique qui rend fort difficile un résumé intelligible.

D'emblée, M. Petitpierre entend rassurer l'assemblée sur deux points. La Suisse n'a subi aucun préjudice matériel du fait des incorrections et des délits constatés dans l'établissement d'affidavits ; le Conseil fédéral ne veut rien dissimuler.

Nous avons plusieurs fois déjà indiqué le rôle de l'affidavit, cette pièce qu'exigeaient certains gouvernements pour attester que certains titres présentés au remboursement étaient bel et bien entre les mains de la personne qui s'en prétendait le propriétaire avant une date déterminée. Il s'agissait par là de prouver que le titre en question n'était pas de ces « biens volés » durant la guerre et remis sur le marché à des conditions bien inférieures à leur valeur de remboursement. Rappelons encore une fois que l'affidavit revalorisait un titre qui, faute de cette attestation, ne pouvait plus être négocié, sinon à un prix dérisoire.

Le système des affidavits a été réglé, en dehors de toute intervention de la Confédération, par des conventions passées d'une part entre l'Association suisse des banquiers et chacun des gouvernements qui exigeait la présentation de l'affidavit, d'autre part entre la même association et chacune des banques suisses autorisées à délivrer de tels affidavits.

Lorsque des manœuvres frauduleuses ont présidé à l'établissement des affidavits, la justice pénale a été saisie. C'est ainsi que deux graves affaires ont été jugées déjà par le Tribunal fédéral, l'une à Lausanne, l'autre à Neuchâtel, parce que les falsifications avaient permis à des affairistes peu scrupuleux de faire des bénéfices illicites se montant à 1.200.000 fr. dans le premier cas, à plus de 3 millions et demi dans le second.

Après avoir indiqué comment ces deux affaires furent découvertes, M. Petitpierre déclare qu'il n'y eut pas concordance de vues absolue entre les autorités et l'Association suisse des banquiers sur l'obligation faite à celle-ci de dénoncer les irrégularités qu'elle découvrait.

Quoi qu'il en soit, dans les affaires déjà jugées on peut reprocher à l'Association suisse des banquiers de ne pas avoir mis un empressement suffisant à accélérer l'enquête qu'elle avait confiée à un office fiduciaire. On peut aussi reprocher au service compétent du département politique un manque de curiosité et d'avoir laissé l'enquête suivre son cours sans demander tous les renseignements de nature à intéresser l'autorité politique.

Dès lors, les dispositions ont été prises pour que le contrôle soit plus diligent et les obligations de l'Association suisse des banquiers ont été précisées.

Mais les abus qui ont été constatés ne sont pas de nature à condamner le système dans son ensemble qui, de l'aveu même des Etats étrangers, a fonctionné à leur satisfaction, puisque les dommages causés par les falsifications d'affidavits ont été intégralement réparés.

Par sa nature même, le système des affidavits imposé de manière unilatérale par quelques Etats étrangers justifiait que le contrôle fût confié à une association privée, puisqu'il s'agissait non point d'accords internationaux, mais d'arrangements purement privés.

Le fait que le contrôle ait laissé à désirer — ce qui est incontestable — ne suffit pas à jeter le discrédit sur l'ensemble de la banque suisse.

L'interpellateur se déclare satisfait des explications données, mais ne peut accepter certaines des conclusions de M. Petitpierre.

Et les fausses domiciliations

M. Crittin, radical valaisan, interpelle le gouvernement à propos d'une affaire qui a fait déjà autant de bruit que celle des faux affidavits : celle des « fausses domiciliations », actuellement encore à l'instruction et dans laquelle sont impliqués des fonctionnaires cantonaux.

Or, le 14 avril 1950, le Conseil fédéral a décidé d'appliquer aux cas de peu de gravité la procédure spéciale du mandat de répression, c'est-à-dire que le juge d'instruction pourrait prononcer, d'accord avec le ministère public, une simple amende et que l'affaire serait ainsi liquidée sans débat.

Dans ces conditions, demande M. Crittin, « attendu que les fausses domiciliations reposent en général sur des faux documentaires établis et délivrés par des fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions, parfois avec la connaissance de leurs chefs hiérarchiques — lisez : conseillers d'Etat — le Conseil fédéral peut-il dire :

» a) si les délits ainsi commis seront également réprimés par la voie de cette procédure spéciale ?

» b) s'il est exact que des démarches sont faites pour minimiser ou classer cette affaire. »

L'interpellateur estime que la procédure du mandat de répression se justifie dans les cas où les certifications ont été obtenues par des moyens qui, pour n'être pas réguliers, ne méritent cependant pas le qualificatif de malhonnête.

« Mais, demande-t-il, qu'en sera-t-il lorsque des certifications sont le résultat de procédés tombant sous le coup de la loi ? Tels, par exemple, les cas connus de Fribourg et du Valais où les certifications d'avoirs étrangers reposent sur de fausses attestations de domicile figurant dans des pièces officielles, soit dans des documents publics comme les livrets d'étrangers. En une telle occurrence, on se trouve sans contestation possible en présence de délits de faux en écriture publique commis par des fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions. Le texte de mon interpellation envisage des cas de coopération des chefs de ces fonctionnaires dans l'échelle hiérarchique. Qu'il ait été direct ou non, ce concours, loin d'effacer la faute, rend ces cas plus graves encore. »

En somme, M. Crittin estime que là, il n'est pas possible d'appliquer l'arrêté du Conseil fédéral qui prévoit la procédure spéciale du mandat de répression, mais que c'est le délit prévu par le code pénal suisse, celui de faux en écriture publique, qui doit être poursuivi selon la procédure normale.

Très prudemment, M. de Steiger répond qu'il ne lui est pas possible de renseigner l'assemblée sur la manière dont le juge d'instruction entend exercer le pouvoir qui lui est accordé par l'arrêté du 14 avril 1950. C'est d'ailleurs l'avis de la Chambre d'accusation qui a été consultée en l'occurrence, et, bien que le gouvernement entende sauvegarder son indépendance, il ne peut pas négliger l'avis de l'autorité judiciaire. Il n'a pas à se prononcer sur l'interprétation du texte que doit appliquer le juge, à moins que le juge lui-même ne demande au gouvernement de le renseigner sur le sens et la portée de ce texte.

En outre, M. de Steiger admet que des avocats sont intervenus au Palais fédéral. C'était leur droit, mais cela ne signifie nullement que les autorités politiques ont la moindre intention de minimiser ou de classer l'affaire.

M. Crittin est satisfait sans l'être tout à fait.

L'usine électrique de Rheinau

En fin de séance, nous sommes gratifiés d'un interminable discours de M. Escher qui expose pourquoi le Conseil fédéral ne peut plus retirer la concession qu'il a accordée pour la construction d'une usine électrique à Rheinau, en amont de la chute du Rhin.

Or, tout ce que la beauté du paysage compte de défenseurs s'insurge contre ce projet.

M. Escher n'accepte que d'engager de nouvelles négociations avec tous les intéressés pour arriver à une solution d'entente. La Chambre est d'accord, mais M. Grendelmeier annonce que la lutte continue et qu'il reviendra à la charge.

G. P.

Le Conseil des Etats accepte le compte d'Etat

BERNE, 20. — Le Conseil des Etats a terminé, mercredi matin, l'examen du compte d'Etat pour 1950 et l'a approuvé par 31 voix sans opposition, non sans que le versement à effectuer à la caisse fédérale par l'administration des P.T.T. ait donné lieu à un vif débat et à une modification des propositions du Conseil fédéral. Celui-ci proposait, en effet, de fixer la somme à verser à 50 millions de francs, ce qui représente la totalité du bénéfice réalisé l'année dernière par les P.T.T. Mais au nom de la commission, M. Stüssi (Glaris) estima qu'il convenait de verser 10 millions de francs au fonds d'égalisation des P.T.T. qui n'est plus que de 19 millions, ce qui paraît insuffisant, et de transmettre à la caisse fédérale 40 millions seulement.

M. Stüssi fit valoir que le peuple aurait peine à souscrire à une augmentation des tarifs postaux si les P.T.T. sont en mesure de verser 50 millions à la Confédération.

M. Escher, chef du département des postes et chemins de fer, s'opposa à cette proposition et déclara qu'il paraissait opportun d'accroître les ressources de la caisse fédérale du moment que la couverture financière du programme de réarmement n'est pas encore assurée. Or, les armements coûteront cette année à la Confédération environ 300 millions de francs.

Cependant, le Conseil des Etats ne se rendit pas à cette argumentation et, par 17 voix contre 15, décida de ne verser à la caisse fédérale que 40 millions au lieu des 50 millions demandés par le Conseil fédéral.

M. Nobs, chef du département des finances et des douanes, donna aussi quelques précisions sur le stock d'or de la Confédération. Ce stock est encore de 278 millions, alors que son niveau le plus élevé pendant la guerre fut de 1236 millions. La diminution atteint donc près d'un milliard de francs. La Confédération pourrait économiser 12 millions de francs d'intérêts en procédant au rachat d'obligations ; mais il en résulterait un accroissement de la circulation de l'or pour un demi-milliard, ce qui provoquerait une baisse du taux de l'intérêt au préjudice du fonds de l'A.V.S. et des caisses d'assurances, et indirectement au détriment des épargnants et des retraités.

Au cours de la discussion, il fut aussi indiqué que l'action de fabrication de concentrés de raisins coûtera à la Confédération environ 4 millions 500,000 fr.

Un curieux coup de foudre dans le canton de Lucerne

LUCERNE, 20. — Lundi soir, un agriculteur du village de Root était dans sa cuisine en train de se verser une tasse de café, lorsque la foudre pénétra dans la pièce, développant une intense clarté et provoquant un énorme vacarme.

La foudre fracassa le pot de terre que l'homme tenait à la main, puis disparut dans le trou de l'évier.

L'agriculteur n'a pas eu de mal et, à part la cruche cassée, il n'y eut pas de dégâts.

Communiqués

XVmes Fêtes du Rhône, 22-25 juin 1951

Bien que le Congrès rhodanien débute le vendredi 22, l'ouverture proprement dite des Fêtes du Rhône sera solennellement proclamée le samedi après-midi. De nombreuses manifestations de sport nautique se dérouleront durant cette journée. La mode, la beauté y seront représentées en un grand concours d'élégance automobile.

Le samedi soir, une grande fête populaire battra son plein sur les quais.

Le dimanche verra l'émouvante cérémonie de l'Offrande au Rhône et de la plantation de l'arbre rhodanien, tandis que l'après-midi, un grand cortège déroulera ses méandres.

L'affaire des diplomates anglais révèle des faits étranges...

On est toujours sans nouvelles des deux diplomates du Foreign Office qui viennent de disparaître mystérieusement. Examinant à fond toute cette affaire, le correspondant de « Curieux » à Londres relève cette semaine un certain nombre de faits étranges qui révèlent l'ampleur de cette nouvelle affaire.

Il faut lire cet article courageux pour se faire une idée des singulières contradictions de la politique londonienne.

Bourse de Neuchâtel

(Extrait de la cote officielle)

ACTIONS	19 juin	20 juin
Banque nationale	755.— d	760.—
Crédit fonc. neuchât.	725.— d	725.— d
La Neuchâteloise, as. g.	980.— d	980.— d
Câbles élec. Cortaillod	6800.— d	6800.— d
Ed. Dubied & Cie	1190.— d	1190.— d
Ciment Portland	2450.— d	2450.— d
Tramways Neuchâtel	480.— d	480.— d
Suchard Holding S. A.	410.— d	420.— d
Etablissem. Perrenoud	525.— d	525.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	103.— d	103.50
Etat Neuchât. 3¼ 1938	101.25 d	101.25 d
Etat Neuchât. 3½ 1942	103.25 d	103.25 d
Ville Neuchât. 3½ 1937	101.— d	101.— d
Ville Neuchât. 3¾ 1941	100.50 d	100.50 d
Ch.-de-Fonds 4% 1931	102.25 d	102.25 d
Tram Neuch. 3½ 1946	101.— d	101.— d
Klaus 3¼% 1938	101.— d	101.— d
Suchard 3% 1950	100.25 d	100.25 d

Taux d'escompte Banque nationale 1½ %

Bourses de Zurich et de Bâle

OBLIGATIONS		19 juin	20 juin
3¼% Emp. féd.	1946	103.20	103.20 d
3 % Emp. féd.	1949	100.85 d	100.85
3% C.F.F. diff.	1903	104.30	104.30 d
3% C.F.F.	1938	100.65	100.65 d
ACTIONS			
Union banques suisses		970.—	968.—
Société banque suisse		790.—	791.—
Crédit suisse		814.—	814.—
Réassurances, Zurich		5900.— d	5950.—
Aluminium, Clippis		2272.—	2265.—
Nestlé Alimentana		1613.—	1616.—
Sulzer Frères S.A		2030.—	2020.— d
Sandoz S. A., Bâle		4610.—	4575.—
B. de j. Hoffmann-La Roche, Bâle		4945.—	4950.—
Royal Dutch		246.—	240.50

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

Billets de banque étrangers

Cours du 20 juin 1951

	Acheteur	Vendeur
Francs français	1.15	1.18
Dollars	4.32	4.35
Livres sterling	11.—	11.20
Francs belges	8.30	8.45
Florins hollandais	109.—	111.—
Lires italiennes	—.66	—.69
Allemagne	89.—	92.—
Autriche	15.40	15.80

Cours communiqués par la Banque cantonale sans engagement

DERNIÈRES DÉPÊCHES

La tension en Iran

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Aussitôt que ces décisions eurent été prises, le chef d'état-major de l'armée et le chef de la police ont été appelés en consultation. Le vice-président du conseil, M. Fatimi, a déclaré en ouvrant la séance que les valves de la raffinerie d'Abadan ne seraient pas fermées, comme menaçaient de le faire les éléments extrémistes.

Les représentants de la Compagnie anglo-iranienne ont fait savoir, de leur côté, à une conférence de presse, que malgré la rupture des pourparlers, elle continuerait son activité jusqu'à ce qu'elle soit contrainte de faire autrement. Son principal mandataire à Téhéran, M. Seddon, a déclaré qu'elle attendait la suite des événements, et que « aussi longtemps que les Persans ne s'ingéreraient pas dans ses affaires de production ou d'exportation, elle poursuivrait son activité ». Il a ajouté que dans le cas contraire, elle n'aurait pas autre chose à faire que de cesser son exploitation, de même que si la menace de couper les conduites était mise à exécution.

Une déclaration de M. Morrison

Londres s'adresse une nouvelle fois à la Cour de la Haye

LONDRES, 20 (Reuter). — M. Herbert Morrison a déclaré mercredi à la Chambre des communes que la Grande-Bretagne s'adressera à la Cour de justice internationale pour lui demander de prendre des mesures provisoires pour la protection des droits britanniques en Perse en attendant qu'une décision soit prise sur le point essentiel du conflit pétrolier.

Le gouvernement persan est responsable du maintien de l'ordre, de la tranquillité et de la protection de toutes les personnes contre des actes de violence à l'intérieur des frontières persanes. Si le gouvernement persan ne veut pas admettre cette responsabilité, le gouvernement britannique aura le droit et le devoir de protéger lui-même ses ressortissants. Je répète ce que j'ai déjà dit : le gouvernement ne restera pas inactif si la vie des ressortissants britanniques est mise en jeu.

Les négociateurs rappelés

M. Morrison a annoncé que les quatre membres de la mission de l'Anglo-Iranian qui ont négocié sans succès à Téhéran, ont été rappelés en Grande-Bretagne. Le gouvernement britannique est convaincu que les propositions faites à la Perse sont des plus raisonnables.

L'ambassadeur américain intervient à Téhéran

TÉHÉRAN, 20 (Reuter). — L'ambassadeur des Etats-Unis en Perse, M. Henry Grady, a fait parvenir au premier ministre Mossadegh pendant la séance extraordinaire du cabinet persan de mercredi matin, un message personnel, lui conseillant d'examiner avec soin le compromis proposé par les Anglais, au sujet des revendications persanes relatives au paiement des « royalties ». Le message dit que les propositions anglaises lui paraissent constituer une base raisonnable donnant satisfaction aux revendications persanes relatives à la nationalisation de l'industrie pétrolière.

Un discours radiodiffusé de M. Mossadegh

TÉHÉRAN, 21 (Reuter). — M. Mohammed Mossadegh, premier ministre persan, qui est alité, a prononcé mercredi soir un discours radiodiffusé au peuple iranien. Il a déclaré d'emblée que les 50 ans d'impérialisme en Perse avaient pris fin mercredi. Le chef du gouvernement a considéré les dispositions prises mercredi au sujet de l'industrie pétrolière comme une mesure signifiant la fin de l'existence de l'Anglo-Iranian Oil Company en Perse.

Les membres du gouvernement se sont réunis avant le discours dans la chambre du premier ministre afin d'examiner le texte de l'allocution et d'approuver le projet de discours du président du conseil devant le parlement, jeudi. Le projet de loi contre le sabotage dans les champs pétrolifères et les raffineries prévoit que des tribunaux spéciaux pourront prononcer des peines de mort.

A l'issue de la réunion, les membres du gouvernement ont déclaré que la Perse sera à même de maintenir l'activité de l'industrie pétrolière même si les techniciens britanniques venaient à quitter le pays. La seule chose que l'on craigne, ce sont les actes de sabotage.

Le vice-premier ministre Fatemy a déclaré au correspondant de l'agence Reuter qu'il avait été décidé définitivement que l'on ne livrera du pétrole que si on le paie comptant ou, par traité, à la Compagnie nationale persane du pétrole.

EN FRANCE, Mlle Truman a été reçue hier par le président Auriol.

On annonce la mort du metteur en scène Jacques Baumer.

Le prix Courteline a été attribué à M. Jean Dutourd pour son roman « Une tête de chien ».

AUX ETATS-UNIS, le major-général Hurley, ancien ambassadeur en Chine, a demandé, devant la commission d'enquête sénatoriale, que le département d'Etat mette fin à sa politique d'apaisement. Il s'est ensuite livré à une violente critique à l'égard de la politique suivie à l'époque par l'ancien président Roosevelt à Yalta.

Le président Truman a créé un « conseil de stratégie psychologique » qui sera chargé de répondre à la propagande soviétique.

Le général Marshall a demandé aux Chambres d'approuver le plus rapidement possible des crédits pour des constructions militaires de 6 milliards cinq cents millions de dollars.

Mac Arthur a refusé de déposer à nouveau devant les commissions d'enquête.

EN INDOCHINE, une dure bataille fait rage près de la route coloniale No 1. Les « Viets » subissent de grosses pertes.

Violents combats en Corée

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

TOKIO, 20 (A.F.P.). — C'est toujours dans le secteur est du front central que se sont déroulés les combats les plus violents. Les Sino-Coréens continuent de s'opposer avec acharnement à l'avance des concentrations alliées.

Certaines collines où avaient pris pied les fantassins alliés ont dû être abandonnées sous le feu des mortiers ennemis. Une de ces dernières, au nord d'Inje, a changé de mains six fois au cours de la journée.

Sur la côte orientale, au sud-ouest de Kansong, les communistes ont lancé de violentes contre-attaques pour protéger des massifs montagneux au nord de la ligne Yanggu - Inje - Hangye.

Grande bataille aérienne

TOKIO, 20 (Reuter). — Une grande bataille aérienne s'est déroulée mercredi en Corée du nord, à laquelle plus de cent appareils prirent part. La 5me armée aérienne annonce que des avions « Mustang » alliés ont détruit six appareils communistes et que des avions à réaction « Sabre » en ont abattu quatre autres.

Après le scrutin de dimanche en France

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

M. Isorni, défenseur du maréchal Pétain, est élu

PARIS, 20. — Le cas de M. Isorni, le défenseur du maréchal Pétain, est éclairci.

Lundi, les premiers résultats signalaient que M. Jacques Isorni, qui se présentait sur la liste de l'Union nationale des indépendants républicains, était élu. Par la suite, on annonça que son élection était en suspens. Or, les opérations de vérification faites dans la deuxième circonscription de la Seine ont permis d'établir que M. Isorni était élu. Sa liste a obtenu 25.702 voix.

Moscou refuse une nouvelle fois de participer à une conférence quadripartite

PARIS, 20 (A.F.P.). — La 73me séance de la conférence des suppléants a commencé à 15 heures (G.M.T.). Elle a pris fin à 15 h. 20.

M. Andrei Gromyko a donné lecture de la réponse de son gouvernement à la nouvelle note occidentale du 15 juin. Cette réponse est négative, le gouvernement soviétique renvoyant simplement les suppléants à leurs travaux et exprimant l'opinion que la question du pacte Atlantique et des bases doit être inscrite à l'ordre du jour de la conférence des ministres.

Dans sa réponse à la note occidentale, le gouvernement soviétique réaffirme qu'il est disposé à envoyer immédiatement son représentant au Conseil des ministres des affaires étrangères, à Washington, dès que la conférence des suppléants de Paris aura réglé, d'une manière positive, la question de l'inclusion à l'ordre du jour du point relatif au pacte Atlantique et aux bases américaines.

Dix-sept chefs communistes arrêtés aux Etats-Unis

WASHINGTON, 20 (A.F.P.). — Une déclaration publiée en commun, mercredi matin, par le procureur général et par le chef du bureau fédéral d'investigations annonce l'arrestation, à New-York et à Pittsbourg, de dix-sept dirigeants du parti communiste.

LES SPORTS

AU TOUR DE SUISSE

Le Tessinois Giovanni Rossi remporte l'étape Gstaad-Lucerne devant Kubler et Koblet

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL PAR TÉLÉPHONE)

Le film de l'étape

Après un jour de repos apprécié des coureurs et de tous les suiveurs, nous quittons Gstaad par un temps ensoleillé, mais encore frais. 62 rescapés sont lancés par le starter avec un quart d'heure de retard sur l'horaire prévu.

Dès les premiers kilomètres, le train est rapide. Après Broc, deux Espagnols faussent compagnie à la caravane. Ce sont Ruiz et Serra. Malheureusement, dans les premiers lacets du col de Bellegarde, ce dernier est victime d'une crevaison et son camarade s'en va seul. Dans la montée du col, un peloton de tête se forme derrière Ruiz, comprenant Kubler, Koblet, Schaer, Fornara, suivi à quelques mètres du Belge Buysse qui se cramponne désespérément. Seul, Kubler mène son groupe à bonne allure.

Lorsque nous passons au sommet du col, Grand prix de la montagne, Ruiz est toujours en tête, précédant le peloton de 2'5". Kubler passe deuxième, suivi de Koblet, Fornara et Schaer. Puis les autres coureurs arrivent tous séparés. Dans la descente, nous constatons un regroupement général. A Thoune, Ruiz a singulièrement augmenté son avance, et il faut attendre 6' pour voir arriver Schutz qui précède le gros de la troupe de 30". Mais dès l'attaque du col du Brunig, on sent que Ruiz commence à faiblir. Derrière lui, le peloton chasse vigoureusement. Kubler, Koblet, Schaer, Fornara, G. Rossi et Lafranchi s'enfuient à une belle allure. A la fin de la descente du Brunig, soit à Lungern, Ruiz est rattrapé et dépassé par ces cinq hommes. Derrière eux, se présente un gros peloton comprenant le maillot jaune.

Nous filons sur Lucerne où, devant une foule énorme, Giovanni Rossi remporte l'étape devant un Kubler qui ne semble pas avoir donné à fond. Le gros du peloton se présente avec un retard de 17".

Commentaires

L'exploit le plus marquant de cette journée a été la courageuse échappée de l'Espagnol Ruiz. Durant plus de 130 km., il a lutté seul, enlevant un grand nombre de primes. Victime de son effort, il a ralenti dans le Brunig et n'est pas parvenu au terme de l'étape en vainqueur comme il l'espérait.

Le maillot jaune avait changé d'épaules

Le peloton essaya de rejoindre à tout prix les fuyards, mais les équipiers de ceux-ci surent fort bien freiner cette poursuite qui ne devait finalement échouer que de 17 secondes.

A un certain moment, le retard était de 2'15", si bien que Dino Rossi avait virtuellement perdu le maillot jaune, qui appartenait alors à Koblet.

La surprise de la journée est assurément l'excellent résultat de Lafranchi que nous n'attendions pas dans une si belle forme.

Quant à Kubler et Koblet, ils se sont étroitement marqués. Et l'on s'étonnera peut-être que Kubler n'ait pas remporté le sprint comme cela aurait, semble-t-il, été normal. Sur la ligne d'arrivée où nous nous trouvions, nous avons eu l'impression que Kubler était loin de donner à fond. A-t-il trop surveillé Koblet et s'est-il laissé surprendre ? Nous n'en savons rien. Mais en tout cas, il peut paraître invraisemblable que Kubler ait volontairement abandonné le bénéfice des trente secondes de bonification qui sont accordées à chaque vainqueur d'étape. Cela l'aurait enrapproché de Koblet.

Cette dernière étape avant les Alpes n'apporte pas de grands changements au classement général, sinon que Rossi n'a plus qu'une maigre avance de dix secondes sur son coéquipier Koblet. Kubler reste en troisième position avec le même écart qu'à Gstaad.

Nous sommes à la veille de la traversée des cols alpestres qui décideront de la course.

Paul MAYOR.

Classement

1. Giovanni Rossi, 5 h. 35' 35"; 2. Kubler ; 3. Schaer; 4. Koblet ; 5. Fornara ; 6. Lafranchi, m. t. ; 7. Baroni, 5 h. 35' 52"; 8. Buysse ; 9. Van Dormael ; 10. Spotti ; 11. Vincenzo Rossello ; 12. Meier ; 13. Metzger; 14. Isotti ; 15. ex aequo : Goldschmit, Zampini, Pasquini, Dino Rossi, etc.

Classement général

1. Dino Rossi, 32 h. 18' 40"; 2. Koblet, 32 h. 18' 50"; 3. Kubler, 32 h. 21' 13"; 4. Diederich, 32 h. 22' 20"; 5. Giovanni Rossi, 32 h. 23' 3"; 6. Martini, 32 h. 24' 14"; 7. Zampini, 32 h. 25' 52"; 8. Fornara, 32 h. 26'; 9. Kirchen, 32 h. 29' 4"; 10. Schaer, 32 h. 29' 49"; 11. Reiser, 32 h. 40' 48"; 12. Georges Aeschlimann, 32 h. 34' 8"; 13. Pasquini, 32 h. 35'; 14. Ruiz, 32 h. 36' 19"; 15. Van Dormael, 32 h. 36' 34", etc.

Soixante coureurs sont arrivés à Lucerne. Ont abandonné : Siefert et Kass.

AVIS TARDIFS

La Riviera neuchâteloise

Hôtel Pattus, Saint-Aubin

Son parc fleuri
Un bon dîner sur ses terrasses
TOUS LES SOIRS L'ORCHESTRE
MAG - EDDY
et une attraction de tout 1er ordre
le célèbre ventriloque
FRED ROBY
Tous les soirs et dimanche après-midi

Société coopérative de Consommation

Fraises du Valais
1er choix
Fr. 1.60 le kg. par panier

Familles bellettriennes et amies
réservez dès maintenant
votre SAMEDI 30 JUIN pour la
course à l'Ile de Saint-Pierre

Pommes de terre nouvelles — Fr. —.60 le kg.
ZIMMERMANN S. A.

La pharmacie M. Droz
sera fermée jeudi après-midi
pour cause de deuil

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

La saison des bains... et des risques de noyades

« Noyé en se baignant »... C'est ce que chaque année, à cette saison, nous pouvons lire trop souvent dans nos journaux. Beaucoup de jeunes gens, dont l'avenir est plein de promesses sont victimes de noyades, alors que des précautions les plus élémentaires auraient évité la plupart de ces accidents. C'est pourquoi tous les baigneurs, sans exception, doivent prendre à cœur les avertissements ci-dessous :

Ne pas se jeter à l'eau lorsque l'on est en état d'échauffement, mais se rafraîchir auparavant. Ne jamais se baigner immédiatement après un repas, cela est très dangereux. Dans la règle, il faut attendre au moins deux heures après avoir mangé. Ne jamais absorber de boissons alcooliques avant le bain et la natation.

Ne vous étendez pas dès le premier jour, pendant des heures au soleil ; vous vous exposez à de graves lésions du cerveau. Les personnes, dont les oreilles ne sont pas en parfait état doivent être tout particulièrement prudentes. Le conduit auditif doit être protégé par du coton non dégraissé et réfractaire à l'eau. Surtout ne pas employer du coton à pansement, car celui-ci est hydrophile.

Tous les efforts doivent être faits pour conserver une vie humaine. Chaque personne s'adonnant au sport si sain de la natation se doit de suivre un des cours donnés dans tout notre pays par la Société suisse de sauvetage et un cours de samaritains, afin de se familiariser avec les méthodes de rappel à la vie.

Dernièrement sont sorties de presse les nouvelles directives pour la respiration artificielle. Ces directives ont été étudiées d'une manière approfondies et établies en collaboration par le Service de santé du département militaire fédéral, de la Société suisse de sauvetage, de la Société suisse des électriciens, de la Croix-Rouge suisse et de l'Alliance suisse des samaritains. Il s'agit là d'un excellent guide qui pourra rendre de grands services. Tous les renseignements au sujet de ces cours sont donnés par les 1130 sections de l'Alliance suisse des samaritains ou auprès de son Secrétariat général à Olten.

NEMO.

Bienvenue aux amis du vin

Les délégués à l'assemblée générale de l'Association suisse des amis du vin se réuniront cet après-midi au château de Neuchâtel.

Après une année d'activité, cette association compte déjà un millier d'adhérents et l'on doit être particulièrement heureux que notre ville, chef-lieu d'un pays de vignobles, ait été choisie comme siège de cette assemblée générale. Et nous souhaitons que les délégués se sentent chez nous dans un climat favorable à leur cause.

Les secrétaires de la Société suisse des commerçants se sont réunis à Neuchâtel

Les secrétaires en charge des sociétés suisses des commerçants se sont réunis à Neuchâtel, sous la présidence de M. Schmid-Ruedin, secrétaire général, pour discuter de questions professionnelles et de la situation créée par la mécanisation et le fractionnement du travail. Ils ont examiné également le problème des salaires en relation avec le nouveau développement du coût de la vie. Les autorités de l'association sont invitées à prendre des mesures rapides pour obtenir l'adaptation des salaires du personnel commerçant au renchérissement.

L'assemblée a ensuite discuté des élections au Conseil national en octobre 1951. Elle a émis l'espoir que les partis donneraient la possibilité aux employés organisés d'être représentés davantage au parlement fédéral.

Une fillette renversée par une auto

Une fillette qui traversait imprudemment la chaussée a été renversée par une auto vaudoise, hier, à 16 h. 40, au nord-est de la poste. Elle a été légèrement blessée.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 20 juin. Température : Moyenne : 16,6; min. : 10,9; max. : 21,4. Baromètre : Moyenne : 723,3. Vent dominant : Direction : est-nord-est ; force : modéré à assez fort. Etat du ciel : très nuageux à nuageux depuis 9 heures ; légèrement nuageux à clair depuis 14 heures.

Hauteur du baromètre réduite à zéro
(Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

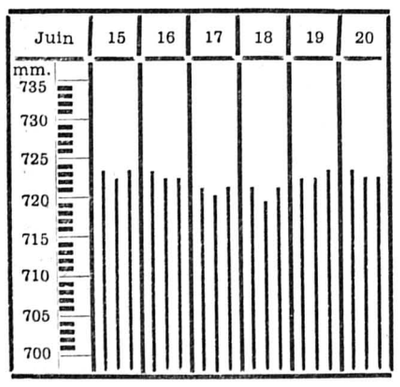

Niveau du lac du 19 juin à 7 h. : 429.70
Niveau du lac du 20 juin, à 7 h. : 429.72

Température de l'eau : 18°

Prévisions du temps. — Pour toute la Suisse : Le matin, brouillard élevé par places. Quelques traînées locales de brouillard dans les vallées. Sans cela, beau temps. Hausse de la température. L'après-midi, en montagne, nuageux. Quelques orages isolés possibles.

La visite des Tambourinaires de Sant-Sumian

Danses et chansons du folklore provençal à la Grande salle des conférences

Musiciens, comédiens, auteurs de sketches, compositeurs, chanteurs et danseurs, les Tambourinaires de Sant-Sumian sont tout cela à la fois. Ils nous l'ont bien montré hier soir, dans la Grande salle des conférences où ils nous présentèrent un programme varié et joyeux à souhait.

Leur « Sortie des Tambourinaires en 1942 », deux tableaux comiques montrant les mœurs et le caractère des Provençaux, fut enlevée avec un entrain et un bagout bien méridionaux.

Quant à l'« Histoire des santons de Provence », elle nous narra de façon combien originale la légende de la crèche telle que la conçoivent ceux de Brignoles. Elle nous réservait la surprise d'un rutilant tableau vivant. Tout cela entrecoupé de danses et de chansons.

Point final à cette débauche de grâce, de couleurs et de gaieté, l'« Historique des danses du folklore dans la région brignolaise » nous mena de la toute moderne samba à la « Vôuto », danse à la mode pendant le XVIme siècle et qui fit les délices de la cour des Valois.

Pendant les très courts entractes, de charmants danseurs et danseuses distribuèrent des nougats de Brignoles aux spectateurs qui apprécièrent fort cette gentille attention. Une autre attention fut celle de chanter au lever de rideau notre hymne national.

Notons encore que les premiers bancs de la salle étaient occupés par les membres de la Société du costume neuchâtelois.

Nous ne pouvons que remercier très chaleureusement les « Tambourinaires de Sant-Sumian » de la joie qu'ils nous ont donnée pendant ces deux jours passés en notre ville, ainsi que l'Association des sociétés locales qui organisa leur venue.

La soirée se termina joyeusement au Cercle national.

La balade des tambourinaires à travers la région

Profitant de la journée qu'ils passaient dans notre ville, les danseurs provençaux se sont produits à plusieurs endroits pour le plaisir de chacun.

Hier matin déjà, ils dansèrent dans le préau du collège des Terreaux, aux hôpitaux Pourtalès, de la Providence et des Cadolles. Puis, ils partirent en car pour une joyeuse balade au long du vignoble, balade qui commença sous un ciel gris, mais se termina avec un radieux soleil.

Ils passèrent par la ville de Boudry où ils dansèrent. Ils furent reçus ensuite au Lion-d'Or par les autorités communales. De là, ils repartirent pour l'abbaye de Bevaix où un déjeuner leur fut offert par l'Etat de Neuchâtel, que représentait M. E. Guinand, conseiller d'Etat.

Les tambourinaires revinrent à Neuchâtel où, après avoir dansé devant le monument de la République et joui d'une heure de liberté, ils gagnèrent Saint-Blaise, puis, revenant par la Coudre et le haut de la ville, ils se dirigèrent sur Peseux d'où ils descendirent à Auvernier. Ils traversèrent ce village en cortège et chantèrent et dansèrent devant les hôtels.

Les Tambourinaires de Sant-Sumian furent enchantés de la réception qui leur fut faite dans les villages, tant par les autorités que par la population.

Le comité de la Fête des vendanges avait organisé pour eux une réception à Auvernier où ils dînèrent avant de venir donner leur spectacle à la Grande salle des conférences.

M.

Le groupe des tambourinaires a donné mardi après-midi, dans la cour du château, ce qu'il est convenu en Provence d'appeler une « aubade ». Le spectacle a été suivi par une foule considérable.

(Photos Castellani, Neuchâtel.)

VIGNOBLE

BOUDRY

Examens d'aptitudes physiques

(c) Un groupe d'une dizaine d'ex-élèves et d'élèves de l'école secondaire et de la neuvième année primaire ont passé l'examen d'aptitudes physiques, sous la direction de M. Marcel Rutti, chef E. P. du district de Boudry.

Tous ont réussi l'examen et neuf ont obtenu selon leur âge l'insigne E. P. d'argent ou de bronze. Ce sont: Ernest Grize, Jean-Pierre Jornod, Jean-Claude Marti et José Schlaepfer, insigne d'argent ; Gérald Brechbühl, Charles Burgat, Georges Burri, Marcel Künzle et Jean-Pierre Nussbaum, insigne de bronze.

Réception de la fanfare

(c) La fanfare de Boudry est rentrée dimanche soir de la fête des musiques neuchâteloises. Descendue du tram à la Tuillière, à l'entrée de Boudry, où l'attendaient des délégations des sociétés locales avec leurs bannières, notre fanfare est allée en cortège jusque devant l'hôtel du Lion d'Or où elle a joué quelques morceaux, puis est montée devant l'hôtel de ville, où MM. René Favre, président de commune, Marcel Courvoisier, président de l'Association des sociétés locales, et son président, M. Pierre Pizzera, ont félicité nos musiciens et souhaité à leur société nouveaux succès et prospérité.

Les fanfaristes se rendirent ensuite au restaurant du Château pour déguster un vin d'honneur.

LE LANDERON

Réception de la société de musique

(c) Prenant part à la fête cantonale de Fleurier, notre fanfare « La Cécillenne » s'est présentée au concours en 2me division, et fut reçue le soir à la gare par l'Union des sociétés locales.

Vin d'honneur, fleurs, cortège, rien ne manquait à la fête. Forte d'une quarantaine de membres et sous l'experte direction de M. André Racine, notre société de musique est animée d'un excellent esprit et fait grand honneur au Landeron. C'est ce que n'a pas manqué de relever M. Cavadini, président de commune, dans la brève allocution qu'il prononça sur l'emplacement du collège.

Un pas redoublé, enlevé brillamment, mit le point final à cette agréable manifestation.

SAINT-BLAISE

Réception de la fanfare

(c) Le succès remporté par la société de musique « L'Helvétia » aux concours cantonaux de Fleurier lui a valu une magnifique réception de la part des autorités et de l'Association des sociétés locales.

Reçue par les accordéonistes et un grand nombre de personnes en gare C.F.F., « L'Helvétia » fut conduite à l'hôtel du Cheval-Blanc, où un vin d'honneur leur fut offert.

Dans les discours officiels et les propos amicaux échangés par les présidents de sociétés, chacun se plut à relever la bonne marche de la société de musique, dont le traphée remporté dimanche est une preuve évidente de l'excellente direction dont elle bénéficie en la personne de M. Ernest Blumenstein.

LA BÉROCHE

La fête de l'Eglise

(c) Elle a eu lieu dimanche dernier, au camp de Vaumarcus et a remporté, malgré le temps incertain, un vif succès. Le matin, un culte fut célébré et à l'issue de celui-ci, la « Lyre » offrit aux participants de cette journée un concert très apprécié.

Le Chœur mixte qui, le matin, avait chanté à l'hôpital, participa au culte et à la partie récréative de l'après-midi, ainsi que le Club des accordéonistes. L'équipe des éclaireurs-chefs interpréta une pièce de Géo Blanc, « Le visiteur » et fut vivement applaudie.

CORCELLES CORMONDRÈCHE

Retour de fête

(sp) Dimanche soir, l'Union des sociétés locales a fait une cordiale réception à notre fanfare « L'Espérance » qui rentrait du concours cantonal de Fleurier.

Le succès qu'elle y a remporté est la récompense du travail de nos musiciens, de leur comité, mais aussi, et surtout, de M. Charles Vogel, leur dévoué directeur.

M. Pittet, le président de « L'Espérance », a remercié les organisateurs de cette manifestation populaire et décrit les péripéties de cette mémorable journée où Fleurier s'est montré à la hauteur des circonstances.

Un concert de choix

(sp) C'est celui que notre chœur d'hommes « L'Aurore » vient d'offrir à la population, massée dans l'ancienne chapelle indépendante de Corcelles. Sous la direction entraînante de M. André Vuille, de la Chaux-de-Fonds, notre belle chorale a fait de tels progrès qu'elle a pu donner, de brillante manière, des compositions de Bach et de Rameau, et les chœurs du concours cantonal du Locle.

Ce concert était généreusement rehaussé par Mme Amélie Ducommun, cantatrice, et par M. Louis de Marval, pianiste à Neuchâtel.

Le président de « L'Aurore », M. Eugène Gentil, de Cormondrèche, a résumé les impressions de cette charmante soirée en un aimable discours dans lequel il a remercié les artistes et les auditeurs qui soutiennent sa société.

VALLÉE DE LA BROYE

PAYERNE

Trois graves accidents

(c) Un ouvrier de campagne, Gustave Hermann, était assis sur sa faneuse, dans un champ de foin, lorsque la machine se renversa et lui passa sur le corps. Relevé, il fut conduit à l'hôpital. Les médecins craignent une fissure de la colonne vertébrale.

Un jeune domestique de campagne, Suisse allemand, F. Furrer, s'est laissé prendre le pied sous la roue d'un char de foin. Il dut être conduit à l'hôpital.

Un jeune garçon de 6 ans jouait sur un char vide au bord de la route de Vuary. En voulant descendre, il bascula le lourd timon en fer du véhicule ; ce timon lui heurta brutalement la tête. Le garçonnet resta inanimé sur le sol. Le médecin appelé d'urgence ne peut encore se prononcer.

AVIS

Nouveau numéro de téléphone de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » dès vendredi 22 juin 1951

5 65 01

L'ancien numéro (5 12 26) ne sera plus valable.

Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel S. A.

RÉGIONS DES LACS

LA NEUVEVILLE

Assemblée de la société du « Musée »

(c) C'est au château du Schlossberg que la société du « Musée » a tenu sa quatrième assemblée générale samedi dernier. Un bon nombre de sociétaires y assistaient, attirés sans doute par les questions à examiner, mais aussi par le lieu historique où la jolie salle des chevaliers est toujours à disposition.

Le rapport d'activité qui avait été préalablement distribué à tous les membres, fut complété par M. Fl. Imer, président de la Cour d'appel à Berne, qui a donné des renseignements intéressants, en particulier sur les transformations envisagées à l'Hôtel de ville pour permettre d'y loger les objets historiques et les collections de notre musée. Notons en passant qu'un des canons bourguignons a été prêté au musée de Dijon pour une exposition bourguignonne qui sera ensuite transportée à Bruxelles et à Amsterdam. Ce canon a été estimé 30,000 fr. pour l'assurance.

La présentation des comptes ne donne lieu à aucune observation et la parole est donnée au docteur André Favre, médecin psychiatre à Genève, pour nous parler de la pince du «Neptune». Cette pince, inventée par son grand-père, M. Charles Favre, ancien préfet de notre district, a été utilisée pour ramener au port de Bienne l'épave du «Neptune», bateau à vapeur qui avait sombré le 25 juillet 1880 par 75 mètres de fond, en face du hameau d'Engelberg, près de Douanne.

Cet engin fait parler de lui depuis que son déplacement est envisagé, mais il est probable que l'exposé de M. Favre a convaincu les membres de la société du «Musée» de la nécessité de conserver chez nous la pince du « Neptune ».

BIENNE

Assemblée de l'Association des bouchers suisses

L'Association des bouchers suisses a tenu son assemblée générale les 17 et 18 juin à Bienne, sous la présidence du conseiller national E. Bürki.

Emissions radiophoniques

Jeudi

SOTTENS et télédiffusion: 7.10, Radio-Lausanne vous dit bonjour. 7.15, inform. 7.20, concert matinal. 11 h., de Beromunster : émission commune. 12.15, le quart d'heure du sportif. 12.30, le Tour de Suisse cycliste : Lucerne-Lugano. 12.40, un disque. 12.45, signal horaire. 12.46, inform. 12.55, l'écran sonore. 13.30, musique des Pays-Bas. 13.45, Oeuvres de Brahms et Mendelssohn. 16.29, signal horaire. 16.30, de Beromunster : Les trois Mozart. 17.30, le Tour de Suisse. 17.45, une valse. 17.50, œuvres de compositeurs russes. 18.10, Rimsky-Korsakov. 18.30, problèmes suisses. 18.40, musique populaire suisse. 18.55, le micro dans la vie. 19.13, l'heure exacte. 19.14, le programme de la soirée. 19.15, inform. 19.25, le miroir du temps. 19.40, le Tour de Suisse cycliste; résultats et Dans la roue, par Jack Rollan. 20 h., Le feuilleton : Les Cinq. 20.30, Festival 1951, grand gala public de variétés. 21.15, Témoins invisibles. 21.30, Concert par l'Orchestre du studio, pianiste : Pina Pozzi. 22.30, inform. 22.35, Radio-Lausanne vous dit bonsoir.

BEROMUNSTER et télédiffusion: 7 h., inform. 11 h., musique contemporaine pour violon et piano. 11.30, concert récréatif. 12 h., voix célèbres. 12.30, inform. 13 h., le Tour de Suisse. 13.15, Fragments d'opéras italiens. 14 h., recettes et conseils. 16.30, Les trois Mozart. 18 h., Tour de Suisse cycliste. 18.30, Pièces lyriques de Grieg, Kirchner et Rebikow. 19.20, Tour de Suisse. 19.30, inform. 20 h., C. Dumont et son orchestre. 20.30, A l'occasion du jubilé de Radio-Bâle: Das Jahr 1926. 22.05, Radio-Orchestre, direction Th. Sherman, New-York.

VAL-DE-TRAVERS

LES BAYARDS

Recensement du bétail

(c) Du recensement du bétail effectué cette année, nous tirons les renseignements suivants :

L'espèce chevaline comprend 1 poulain né en 1951, 1 poulain né en 1950, 8 chevaux nés en 1948 et 46 chevaux nés en 1947 ou antérieurement. Ces animaux appartiennent à 42 possesseurs.

Les possesseurs de bovins, au nombre de 55, disposent de 29 veaux de boucherie, 84 veaux d'élevage, 55 têtes de jeune bétail de 6 mois à un an, 94 génisses de un an à deux ans, 33 génisses de plus de deux ans, dont 2 pour l'engais, 352 vaches et 7 taureaux.

Trois propriétaires détiennent 1 cabri et 5 chèvres. Les 209 bêtes de la race porcine de décomposent en 29 cochons de lait, 231 porcs de 2 à 4 mois, 42 de 4 à 6 mois et 7 truies et sont détenus par 28 possesseurs.

Les détenteurs de volaille au nombre de 57 possèdent 9 oies, canards ou dindes, 665 poules pondeuses et 43 coqs. Enfin 8

JURA BERNOIS

SAIGNELÉGIER

Deux vaches foudroyées

Deux vaches, réfugiées sous un arbre près des Enfers, pendant un violent orage, ont péri foudroyées.

DELÉMONT

Une affaire de brigandage devant la Cour d'assises

Mercredi a commencé devant la Cour d'assises du Jura, siégeant à Delémont, une importante affaire de brigandage dont sont accusés deux Roumains qui, de Paris, étaient venus dans le Jura, où ils avaient attaqué, entre Porrentruy et Delémont, une automobile belge. Les deux couples qui se trouvaient à bord ont été dévalisés. Un des bandits était armé d'un revolver. Le coup leur avait rapporté une somme de 10.000 fr. environ.

Puis, sans être inquiétés malgré les recherches de la police, les deux bandits avaient repassé clandestinement la frontière et étaient rentrés à Paris. C'est au cours d'une nouvelle expédition en Ajoie que l'un des bandits put être arrêté. Alors que le comparse a tout avoué, l'accusé principal, Ignatescu Nicolas, 33 ans, s'est cantonné dans le mutisme le plus complet. Le jugement sera rendu jeudi.

VAL-DE-RUZ

Les GENEVEYS-s/COFFRANE

Réception de la fanfare

(c) Un nombreux public a tenu à participer à la réception offerte par l'Union des sociétés locales, à la fanfare l'« Harmonie » qui rentrait du concours cantonal de Fleurier.

C'est la fanfare l'« Espérance » qui revenait également de Fleurier, mais n'avait pas concouru à cette fête cantonale, qui conduisit le cortège au collège ou M. W. Colin, président des sociétés locales, félicita les musiciens, leur directeur pour le résultat obtenu. M. Francis Bedoy, président de la fanfare, remercia les organisateurs de cette réception et la population de leur accueil chaleureux. Un vin d'honneur a été offert.

A l'Union des sociétés locales

(c) Lundi soir, au collège, s'est tenue l'assemblée de l'Union des sociétés locales. Voici la composition du comité pour la période 1951-1952 : président : M. W. Colin ; vice-président : R. Luthy; caissier: Aif. Blaser; secrétaire: R. Voisin ; membre adjoint : M. Hugli.

MONTMOLLIN

La santé des abeilles

(c) Contrairement à ce qui se passe au Val-de-Travers et dans certaines localités du Val-de-Ruz où les abeilles, croit-on, sont atteintes soit de « nosema », soit « d'accariose » et dont les pertes s'élèvent par endroits jusqu'au 90 % de l'effectif, les colonies de notre village, qui sont au nombre d'une centaine, sont d'une santé réjouissante.

L'hivernage qui a eu lieu par une température assez régulière a fait un déchet absolument minime.

Il convient de relever que nos apiculteurs ont pris à cœur de suivre scrupuleusement les prescriptions de l'Institut fédéral du Liebefeld à Berne en ce qui concerne la lutte contre les maladies épizootiques des abeilles.

Que de fourrage !

(c) A la suite des pluies incessantes de ce printemps, il n'est pas téméraire d'affirmer que le foin sera encore plus abondant cette année que l'an précédent, qui était pourtant une forte année.

La seule appréhension que l'on puisse avoir est de savoir quand on aura la possibilité de le sécher.

CHÉZARD-SAINT-MARTIN

Une belle réception

(c) Dimanche dernier, notre fanfare l'« Ouvrière » a participé à la fête cantonale des musiques, à Fleurier, ainsi qu'aux concours.

Une réception avait été organisée par les sociétés locales. Un cortège descendit jusqu'à Saint-Martin et là, les félicitations et encouragements ont été adressés aux musiciens par MM. G. A. Aeschlimann, président des sociétés locales; R. Sandoz, conseiller communal ; W. Dickson, président de commune. M. N. Guibelin, directeur de la fanfare, remercia la population du chaleureux accueil, ainsi que ses musiciens de leur belle tenue. A cette occasion, le chœur d'hommes a interprété quelques chants.

Quand vous nous écrivez...

pour un abonnement, un changement d'adresse, une annonce, un avis de naissance, un avis tardif, un avis mortuaire,

une seule adresse, LA PLUS SIMPLE :

« Feuille d'avis de Neuchâtel »
Neuchâtel

Ne vous adressez pas personnellement ni à un chef ni à un employé, pas plus qu'au directeur. L'un ou l'autre peut être absent, votre pli attendra son retour... d'où retards dont vous serez le premier la victime.

« Feuille d'avis de Neuchâtel »

Rédacteur responsable : R. Braichet
Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel

DOMBRESSON

Le retour des fanfaristes

(c) La foule des grands jours a accueilli dimanche soir les fanfaristes de « La Constante » qui revenaient de Fleurier.

M. Alfred Vauthier, président de commune, leur a souhaité la bienvenue et les a félicités de leur réussite. M. Léopold Decrauzat, président de la société, a donné quelques renseignements sur le concours qui, selon lui, ne s'est pas déroulé dans une parfaite objectivité.

FONTAINEMELON

Réception de nos chanteurs et de nos fanfaristes

(c) Deux de nos sociétés locales ont participé dernièrement à des fêtes cantonales. Au début du mois, le Chœur d'hommes s'est rendu au Locle, tandis que dimanche dernier, la fanfare l'« Ouvrière » rentrait de Fleurier.

Tour à tour, les sociétés locales et toute la population ont réservé un accueil chaleureux à ceux qui avaient participé aux concours cantonaux. Selon la coutume, il y eut chaque fois cortège au village et réception sur la place publique ; les deux fois aussi, il appartint à M. Eugène Steiger, président de commune, d'apporter les félicitations et les vœux des autorités et de la population tout entière à ces vaillantes sociétés. Après avoir félicité et remercié les directeurs, il encouragea tous les sociétaires à poursuivre avec ardeur et joie les efforts qui conduisent au succès.

CERNIER

L'œuvre d'un musicien neuchâtelois à la radio

(sp) Radio-Lausanne vient d'enregistrer le Concerto pour piano et orchestre du musicien neuchâtelois Paul Mathey, directeur du « Männerchor » de Cernier. Les exécutants sont la pianiste italienne Pina Pozzi et l'orchestre du studio sous la direction de Victor Desarzens.

Vu l'abondance des matières, une partie de notre chronique régionale se trouve en quatrième page.

Sois pour moi un rocher de retraite où je puisse toujours me retirer. Ps. LXXI.

Monsieur et Madame Henry Droz et Mademoiselle Jacqueline Droz, à Bâle ;
Monsieur et Madame Maurice Droz et Monsieur Jean-Pierre Droz ;
Monsieur et Madame Georges Droz et leurs enfants Bernard et Claire-Anne;
Monsieur et Madame Robert Droz-Rémond, à Bâle ;
Madame L. Mathez-Droz, à Vevey ;
Mademoiselle Alice Mathez, à Cannes;
Monsieur Jämes-Albert Mathez, à Vevey ;
Monsieur Charles Borle, à Corseaux sur Vevey ;
Monsieur et Madame Samuel Dutoit, leurs enfants et petits-enfants, à Corseaux ;
Mademoiselle Lucie Borle, à la Chaux-de-Fonds ;
Monsieur et Madame Charles Stocker-Monnier et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds,
ont le grand chagrin de faire part du décès de leur très chère mère, grand-mère, belle-sœur et tante,

Madame Jämes DROZ
née Anna BILLON

enlevée à leur affection, après une longue maladie, dans sa 81me année.

Neuchâtel, le 19 juin 1951.
(Beaux-Arts 1)

L'incinération, sans suite, aura lieu jeudi 21 juin, à 15 heures.

Culte au crématoire.

Culte pour la famille à 14 h. 30, au domicile mortuaire.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, font part du décès de

Madame Charles MACCABEZ
née PERRIN

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et grand-tante, qui s'est endormie paisiblement dans sa 86me année.

Gorgier, le 19 juin 1951.

C'est dans la tranquillité et le repos que sera votre salut ; c'est dans le calme et la confiance que sera votre force.
Esaïe XXX, 15.

L'ensevelissement aura lieu vendredi 22 juin, à 13 h. 30.

Culte de famille à la Maison communale, à 13 heures.

Le comité de la **Rauracienne, société des Jurassiens de Neuchâtel et environs** a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de leur regretté compatriote

Monsieur Fred MEIER

membre de la société.

L'ensevelissement a eu lieu mercredi 20 juin.

Madame et Monsieur Alphonse Bionda-Sala, restaurateurs à Neuchâtel, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur très cher père et beau-père

Monsieur Angelo SALA

enlevé à leur affection dans sa 74me année, après une pénible maladie, vaillamment supportée.

L'enterrement aura lieu samedi 23 juin 1951 à 9 heures à Zuchwil (Soleure).